

NOVEMBRE, 1902

LE MESSENGER CANADIEN

DU
SACREMENT de Jésus

Organe officiel de l'Apostolat

de la Prière

VOL. XI



RUE RACHEL, MONTRÉAL

SOMMAIRE, NOVEMBRE, 1902

Gravure extérieure: <i>Apparition de la Sainte Vierge et de l'Enfant Jésus à S. Stanislas</i> , par Enrico Bottoni.	
Intention générale de Novembre 1902: <i>La véritable affection pour les défunts</i>	481
Au Sacré-Cœur Eucharistique.— <i>Nouvelle prière indulgenciée</i>	489
Le Sacré Cœur et les Âmes du Purgatoire.....	490
L'Appel de Dieu.— <i>Épisode de la vie de S. Stanislas. (Dialogue en vers avec illustrations)</i>	491
L'Expansion de l'Église au Canada (<i>suite et fin</i>).....	498
Pellevoisin et le Scapulaire du Sacré-Cœur.....	504
La dernière Sonate.....	506
Galerie Nationale: <i>Le P. Noël Chabanel, S. J.</i>	511
Fin d'un vieux missionnaire: <i>Le R. P. J.-F. Chambon, S. J. (Nécrologie)</i>	516
L'hameçon d'or et le fil d'argent.....	517
L'Archiconfrérie du Cœur agonisant de Jésus.....	518
Agrégations à l'Apostolat de la Prière.....	521
Bulletin de l'Apostolat et de la dévotion au Sacré-Cœur:— France, p. 522; Actions de grâces, p. 524; Aux prières, p. 526; Trésor du Cœur de Jésus, p. 505.	—
Calendrier du mois.....	528
Gravures dans le texte: <i>Vision du Purgatoire</i> , p. 485; <i>S. Stanislas est envoyé à Rome par le B. Canisius</i> , (Enrico Bottoni) p. 497.	

Imprimatur: † PAULUS, Arch. Marianopolitanus.

MISSIONS ET RETRAITES

Plusieurs Pères de la Compagnie de Jésus sont exclusivement occupés à l'Œuvre des Missions et Retraites.

Les Communautés religieuses et les maisons d'éducation sont priées de s'adresser à cet effet au R. P. Filiatrault, S. J., Maison l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal.

Toute demande de Missions en langue française doit être adressée au R. P. Bournival, S. J., aussi à l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Montréal; pour les Missions en langue anglaise, au R. P. O'Bryan, S. J., 142 rue Bleury, Montréal.

Messieurs les Curés de la région de Québec pourront s'adresser pour les Missions au R. P. Champagne, S. J., 14, rue Dauphine, Québec.

Les Pères seront heureux d'établir l'Apostolat de la Prière et la Ligue des hommes, au cours de leurs prédications, si on le désire.

Les hommes, prêtres ou laïques qui voudront faire dans une retraite privée les Exercices spirituels de saint-Ignace, seront toujours les bienvenus soit à la maison Saint-Joseph, Sault-au-Récollet, près Montréal, soit à la Villa Manrèse, Chemin Sainte-Foye, près Québec.

ABONNEMENT : 50 c. PAR ANNÉE.

Toute communication (lettre, mandat, etc.) doit être adressée comme suit :

LE MESSENGER CANADIEN

Telephone Bell
Est 2062

1, rue Rachel, Montréal.

Tirage actuel :

<i>Le Messenger Canadien</i>	15,000
<i>The Canadian Messenger</i>	20,000
Total	35,000



INTENTION GÉNÉRALE

DE NOVEMBRE 1902

Approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape.

LA VÉRITABLE AFFECTION POUR LES DÉFUNTS



DOILÀ une intention toujours pleine d'actualité. La mort n'est jamais longtemps sans faire son apparition et se choisir quelque victime parmi les êtres qui nous sont le plus chers. Trop souvent hélas ! elle passe couchant dans la tombe une mère, un père, un frère, une sœur, un ami, et nous plonge dans les regrets d'une séparation cruelle, dans les tristesses et les noirs chagrins.

Pleurons nos morts, rien n'est plus légitime. Mais ne nous abandonnons pas à une douleur excessive et égoïste. Elle n'est pas morte l'âme de celui que nous pleurons. Pourquoi tant nous attarder à pleurer sur sa dépouille mortelle ? Regardons plus loin dans les régions de l'au-delà : son âme est là vivante, immortelle et nous restant unie par les liens étroits de la charité de JÉSUS-CHRIST. Voyons-la partagée entre la joie de se voir délivrée de ce corps de mort et proche de la récompense, et les souffrances inénarrables du Purgatoire.

Vous dites que vous aimez vos morts ? Vous ne vous contenterez donc pas de vous répandre en vains regrets et en larmes inutiles. Une affection véritable se prouve par des œuvres. Ils souffrent au-delà de toute expression, ceux que vous aimez, et cependant ils ne peuvent rien pour eux-mêmes. Et vous qui pouvez leur venir en aide—qui ne le peut ?—vous les laisseriez brûler sans rien faire pour les secourir ? vous seriez insensibles

aux appels déchirants qu'ils vous jettent du fond de l'abîme pour implorer votre pitié et votre charité? Ce n'est pas là de l'affection véritable. Si vous les aimez vraiment, à l'exemple du Cœur sacré de Jésus, le plus tendre de tous les cœurs envers ces âmes souffrantes, vous serez ému de compassion; et en union avec lui et par lui vous vous appliquerez de toute l'énergie de votre âme à les soulager par tous les moyens que ce divin Cœur a mis à votre disposition.

I

SOUFFRANCES DES AMES AU PURGATOIRE

Songez un peu quelle « chose horrible c'est de tomber entre les mains du Dieu vivant, » c'est-à-dire entre les mains de la divine Justice. Il est de foi que l'âme qui, au sortir de ce monde, a encore des fautes à expier—et qui n'en a pas?—devient aussitôt la proie de la justice vengeresse du Seigneur. Avec quelles rigueurs, hélas! Écoutons plutôt les Pères et les Docteurs de l'Église :

« Jamais personne, dit saint Augustin, n'a senti de douleur pareille dans son corps, quoique les martyrs aient souffert d'étranges tourments. » Saint Grégoire, sur ces paroles du 3^e psaume de la pénitence: « Seigneur, ne me rejetez pas dans votre fureur et ne me châtiez pas dans votre colère, » exprime toute sa crainte des flammes du purgatoire qu'il déclare « plus insupportables que tous les maux de cette vie. » « La moindre peine du Purgatoire, dit saint Anselme, l'emporte sur la plus grande qu'on souffre en ce monde. » On attribue à saint Cyrille des paroles plus fortes encore: « Si l'on pouvait, dit-il, se représenter toutes les peines, toutes les croix et toutes les afflictions de ce monde, ce ne serait que des douceurs en comparaison du moindre tourment qu'on souffre dans le Purgatoire, et pour l'éviter on endurerait volontiers tous les maux que tous les hommes depuis Adam ont souffert jusqu'à cette heure. » Saint Thomas parle dans le même sens.

Il est vrai que ces rigueurs ineffables sont tempérées par d'ineffables consolations. Sainte Catherine de Gênes apprend

de Dieu qu'après les joies des saints dans le ciel, il n'en est pas de plus pures, ni de plus solides, ni de plus excessives que celles des âmes du Purgatoire. C'est, en effet, l'enseignement de l'Église que si le Purgatoire est le désert brûlant de l'expiation, il n'est pas cependant le lieu de l'anxiété et du trouble, de la colère, de la haine et du désespoir. Mais c'est le lieu de la paix, et d'une paix très douce, à peu près inconnue de la terre, qui vient aux âmes de l'assurance entière où elles sont de ne plus pécher et d'entrer bientôt en Paradis.

Un jour, Dieu révéla à saint François d'Assise qu'il était du nombre des élus et lui promit le Paradis. Le saint fut tellement transporté de joie et ravi hors de lui-même que huit jours durant, il ne fit que pleurer et chanter, aller et venir, répétant sans cesse: «Paradis! Paradis! oui nous irons en Paradis!»

Les âmes du Purgatoire sont dans des transports semblables de joie. Et puis leur amour pour Dieu est grand. Elles possèdent aussi une invincible volonté de vouloir parfaitement tout ce que Dieu veut. Voilà pourquoi elles acceptent, non seulement avec résignation, mais encore amoureusement toutes leurs peines, pourtant si grandes qu'on ne peut y songer sans frémir.

Ces peines si redoutables sont, l'une la peine du dam, et l'autre la peine du sens. La première, qui consiste en la privation de Dieu, peut-être nos cœurs sont-ils trop charnels pour le concevoir. Nous serons plus facilement touchés de la pensée de la deuxième causée par le feu, par un feu vengeur fait exprès pour brûler les âmes et semblable à celui de l'enfer. Usons de comparaison. Imaginons un homme vivant plongé tout entier dans une fournaise ardente, où par miracle, il brûlerait sans jamais se consumer. Les flammes dévorantes pénétrant toute sa chair et tous ses os jusqu'à la moëlle, son sang circulant comme de l'huile bouillante par tous ses membres, cet homme ressemblerait à un brasier ardent. Nous ne saurions concevoir de tourments plus horribles ni plus atroces, nous qui ne pouvons supporter la moindre brûlure.

Or, nous avons là une idée de ce que souffrent les âmes au Purgatoire où elles sont plongées dans un feu en comparaison

duquel le feu de la terre n'est rien. Que ces tourments sont effroyables! Comment les peindre? Quelle langue, quelle voix peut les redire? Et combien de temps dureront-ils? Des semaines, des mois, des années, des siècles peut-être, si personne ne vient secourir ces pauvres âmes. O vous qui avez parmi ces infortunées des âmes qui vous sont particulièrement chères, entendez leurs plaintes lamentables qu'elles ne cessent de pousser vers vous: «O vous du moins qui êtes mes amis, ayez pitié de moi.»

II

NOS IMMENSES RESSOURCES POUR LES SOULAGER

La charité infinie du Cœur de Jésus a su ménager un tempérament plein de bonté aux rigueurs de la Justice divine qui sévit au Purgatoire. Si, à cause de l'ordre établi par les décrets divins, cette charité miséricordieuse ne peut s'exercer directement en celieu d'expiation où la Justice a tous les droits, elle peut toutefois s'y exercer par notre entremise. A cet effet, le divin Sauveur a doté son Église militante de pouvoirs très étendus et de trésors d'une richesse incalculable pour le rachat des âmes souffrantes. Voici que chacun de nous peut devenir un grand sauveur d'âmes au Purgatoire, par voie de suffrages. Chacun de nous peut leur appliquer toutes les valeurs impétra-toires et satisfactoires de ses prières, ses bonnes œuvres, de ses aumônes, de ses pénitences extérieures et intérieures, de tous ses actes de vertu, de ses communions et du Saint Sacrifice de la Messe.

Un jour, la bienheureuse Marie de Quito fut ravie en extase et vit au milieu d'une grande place une immense table chargée de monceaux d'argent, d'or, de rubis, de perles, de diamants; en même temps elle entendit une voix qui disait: «Ces richesses sont publiques; chacun peut s'approcher et en recueillir autant qu'il lui convient.» Dieu lui fit connaître que c'était là une image des Indulgences.

Or nous pouvons tous puiser dans ce très riche trésor, à volonté et à pleines mains, non seulement pour nous mais encore pour les autres. Ne sommes-nous pas coupables, étant

dans une telle abondance, de rester pauvres pour nous-mêmes et de ne pas songer aux autres? de rien faire ou de faire si peu pour les âmes du Purgatoire qui sont dans une extrême néces-



sité? «Si quelqu'un a des biens de ce monde et que voyant son frère dans le besoin, il n'en ait point pitié, comment se peut-il faire que l'amour de Dieu demeure en lui? (1)

(1) Joan. III. 17.

Tous les saints se sont appliqués avec une grande charité au soulagement de ces pauvres âmes. On en a vu aller jusqu'à s'offrir en victime d'expiation à leur place et endurer pour elles des peines très cruelles et très longues. Ne voyons-nous pas encore tous les jours nombre de chrétiens fervents faire ce que l'on appelle *l'acte héroïque*? Cet acte consiste à céder en faveur de ces pauvres âmes toutes les valeurs que nous pouvons gagner nous-mêmes et tous les suffrages que les autres voudront jamais leur appliquer tant pendant leur vie qu'après leur mort, sans se réserver absolument rien.

Si nous ne sommes pas capables de cet héroïsme, nous avons du moins le trésor inépuisable des indulgences, dont nous pouvons tirer chaque jour de grandes valeurs. Nous avons le Saint Sacrifice de la Messe d'une efficacité souveraine, que nous pouvons faire célébrer, que nous pouvons entendre. Nous avons une puissante ressource dans la sainte communion. Nous avons encore de riches valeurs à gagner dans les actes de vertu, dans ces milles petits sacrifices que nous avons à faire chaque jour. Ainsi, puisque vous ne pouvez pas faire de grandes pénitences, ne pourriez-vous pas vous abstenir de tel spectacle, de telle lecture, de telle fréquentation, de telle conversation, pour le moins inutile? Est-il donc si difficile de retrancher quelque chose de ce qui flatte votre sensualité, par exemple votre goût à table.

Parmi les actes de vertu, il en est un à signaler comme étant particulièrement efficace pour le soulagement des âmes, c'est le pardon des ennemis. L'événement l'a montré, comme le prouve cet exemple mémorable cité par un vieil auteur digne de foi : (1).

Une veuve de qualité n'avait qu'un fils, qui fut tué malheureusement par son ennemi. Le meurtrier, craignant d'être pris, se cacha; mais bien qu'il se crut en sûreté, on sut néanmoins où il était, et non seulement la veuve, mais le juge en fut averti. Déjà les archers étaient en campagne pour le prendre, lorsque cette femme généreuse, étouffant tout sentiment de vengeance, lui envoya dire qu'il se sauvât au plus tôt. Et pour lui

(1) Osorius. Conc. Fer. VI post Cineres.

en faciliter le moyen, elle lui fit donner de l'argent, et le cheval même de son fils qu'il avait si cruellement assassiné. Après cela, elle se mit à prier pour l'âme de ce cher fils, dont le salut était alors tout ce qui lui tenait au cœur. A peine avait-elle commencé son oraison qu'il lui apparut tout resplendissant de gloire, et l'assura qu'en récompense de la charité qu'elle venait d'exercer, Dieu l'avait incontinent délivré des flammes du Purgatoire où il avait été condamné pour plusieurs années.

III

LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR

« Oh ! si l'on savait, s'écrie la Bienheureuse Marguerite-Marie, avec combien d'ardeur les pauvres âmes du Purgatoire demandent le remède nouveau, si souverain à leurs souffrances ! C'est ainsi qu'elles nomment la dévotion au Sacré-Cœur. » (1)

Notre Seigneur en révélant son divin Cœur à cette illustre vierge lui communiqua en même temps de sa tendresse infinie pour ces pauvres âmes. Il n'était rien qu'elle n'entreprît ou ne souffrît pour hâter la délivrance de « ses bonnes amies souffrantes, » comme elle les appelle : « Il faut les aider à entrer au ciel, disait-elle souvent. Pour cela il ne faut plus aimer ni vouloir que Dieu seul. » Nous lisons dans sa *Vie* qu'un grand nombre de ces âmes lui apparurent en différents temps, soit pour implorer le secours de ses prières, soit pour la remercier de leur délivrance. Elle s'appliquait avec le plus grand zèle à y travailler par elle-même ou par d'autres, sollicitant des suffrages de divers côtés.

Entre les pratiques de dévotion au Sacré-Cœur qu'elle recommandait en leur faveur, elle mettait en premier lieu une vie sainte toute consacrée au Sacré-Cœur, puis la sainte Messe et la communion en l'honneur du divin Cœur, ainsi que des neuvaines où entrait la récitation du chapelet de la Sainte Vierge, divers actes de vertus et des communions. Une pratique qu'elle affectionnait, c'était ce qu'elle appelait des *jours d'expiation*. Ces jours étaient le lundi de chaque semaine, le 2 novembre et

(1) Lettre 83e.

l'octave des Trépassés, et la nuit du Jeudi-Saint. Ainsi, « le lundi, écrivait-elle pour ses novices, par le mérite de la captivité de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement, nous demanderons à son Cœur sacré la liberté pour ses pauvres prisonniers du Purgatoire, et pour cela nous ferons toutes nos actions en esprit de pénitence. » Certains actes de vertu étaient distribués pour les diverses heures du jour, comme la consécration au Sacré-Cœur, des actes de pénitence et d'adoration unie à celle que le Sacré-Cœur rend à son Père dans le Saint-Sacrement, l'offrande de tous les Saints Sacrifices qui se célèbrent dans l'Église, des pratiques de mortification, d'humilité et de douceur, des actes d'amour de Dieu et des communions spirituelles. « Le soir, ajoutait-elle en terminant, vous ferez un petit tour par le Purgatoire, en la compagnie du Sacré-Cœur, en lui consacrant tout ce que vous aurez fait pour le prier d'appliquer ses mérites à ces saintes âmes souffrantes. » La disciple bien-aimée avait aussi l'habitude de passer la nuit du Jeudi-Saint devant le Saint-Sacrement tant pour consoler le Cœur de Jésus abreuvé d'outrages que pour soulager les âmes du Purgatoire. Parfois Notre-Seigneur la tenait dans de longues et très pénibles épreuves pour le salut de ces âmes. Aussi eut-elle la très douce consolation d'assister au triomphe d'un grand nombre délivrées par ses soins et son héroïque dévouement.

N'est-ce pas dans le Cœur du divin Maître que cette vierge admirable puisait son ardente charité, un zèle si généreux et si désintéressé, et si fécond en œuvres de salut? Allons, nous aussi, en faveur de nos morts, puiser à la même source ces dons salutaires. Ne l'oublions pas: autant d'âmes nous aurons sauvées, autant de puissants protecteurs nous seront assurés dans les cieux.

L. H., S. J.

Prière quotidienne pendant ce mois :

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour

lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens secourent efficacement par leurs prières et par leurs sacrifices les âmes du Purgatoire.

Résolution apostolique : Gagner des indulgences pour nos parents et amis défunts.

AU SACRÉ-CŒUR EUCHARISTIQUE

NOUVELLE PRIÈRE INDULGENCIÉE



Le Saint-Siège, par un décret du 17 juin dernier, accorde à tous ceux qui récitent la prière rapportée ci-après, les indulgences suivantes :

1^o 300 jours d'indulgences, chaque fois qu'on récite cette prière devant le T. S. Sacrement exposé.

2^o Une indulgence plénière, une fois le mois, à tous ceux qui auront récité cette prière tous les jours du mois, y ajoutant au moins une demi-heure d'adoration devant le Saint-Sacrement une fois la semaine. Ils peuvent gagner cette indulgence, le jour de leur choix, pourvu qu'ils se soient confessés et aient communiqué ce jour-là.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

PRIÈRE AU SACRÉ-CŒUR EUCHARISTIQUE

O Cœur Eucharistique, ô amour souverain du Seigneur Jésus, qui avez institué l'auguste Sacrement pour demeurer ici-bas au milieu de nous, pour donner à nos âmes votre Chair comme nourriture et votre Sang comme céleste breuvage; nous croyons fermement, Seigneur Jésus, à cet amour suprême qui institua la Très Sainte Eucharistie, et ici devant cette Hostie, il est juste que nous adorions cet amour, que nous le confessions et l'exaltons comme le grand foyer de la vie de votre Église. Cet amour est pour nous une pressante invitation; vous semblez nous dire: Voyez combien je vous aime! En vous donnant ma chair en nourriture, et mon sang en breuvage, je veux par ce contact, exciter votre charité, vous unir à moi; je veux réaliser la transformation de vos âmes en moi, le Crucifié, en moi qui

suis le pain de la vie éternelle; donnez-moi donc vos cœurs, vivez de ma vie, et vous vivrez de Dieu. Nous le reconnaissons, ô Seigneur, tel est l'appel de votre Cœur Eucharistique, et nous vous en remercions, et nous voulons, oui nous voulons y répondre. Accordez-nous la grâce de bien nous pénétrer de cet amour suprême par lequel, avant de souffrir, vous nous avez conviés à prendre et à manger votre Corps sacré. Gravez dans le fond de nos âmes le propos stable d'être fidèles à cette invitation. Donnez-nous la dévotion, la révérence nécessaires pour honorer, pour recevoir dignement le don de votre Cœur Eucharistique, ce don de votre amour final. Que nous puissions ainsi par votre grâce célébrer effectivement le souvenir de votre Passion, réparer nos offenses et nos froideurs, alimenter et accroître notre amour pour vous, et conserver toujours vivante dans nos cœurs, la semence de la bienheureuse immortalité. Ainsi soit-il.

LE SACRÉ-CŒUR

Et les âmes du Purgatoire

Tous nos lecteurs connaissent la grande indulgence des autels grégoriens et des trentains grégoriens.

Saint Grégoire-le-Grand, à la suite d'une vision, a obtenu du ciel la faveur d'une indulgence exceptionnelle, par laquelle une âme est délivrée du purgatoire quand on célèbre pour elle une messe à un autel qui a ce privilège spécial. Il y a à Rome plusieurs autels grégoriens. La même faveur a été étendue par les Papes aux trentains grégoriens, c'est-à-dire à la célébration de trente messes sans interruption pour un défunt.

Mais ce qu'on ignore le plus souvent, c'est que cette faveur découle directement du Sacré-Cœur de Jésus.

Quand saint Grégoire reçut cette grâce, en célébrant la messe dans le monastère qu'il avait fondé à Rome, il vit Notre-Seigneur lui montrant son Cœur et faisant couler dans le calice un jet de sang rédempteur qui jaillissait de ce Cœur sacré.

Le souvenir de cette vision est conservé à l'autel grégorien du monastère de Saint-Grégoire au mont Cælius, par un relief gracieux du XI^e siècle.



L'appel de Dieu



Épisode
de la vie
de
saint
Stanislas

PERSONNAGES

Le PÈRE PIERRE CANISIUS, S. J., provincial d'Allemagne, depuis béatifié par Pie IX.

SAINTE STANISLAS KOSTKA, noble polonais, fuyant loin des siens en costume de pèlerin pour entrer dans la Compagnie de Jésus.

La scène est au collège de Dillingen en Allemagne

I

CANISIUS, s'entretenant avec un religieux de son Ordre. —

Il faudrait enrôler, par centaines, les nôtres,
Et couvrir ce pays, d'intrépides apôtres.
Oh ! je sens, bien souvent, comme un feu me brûler,
L'impétueux désir d'aller et d'insuffler
Aux cœurs jeunes et purs, les héroïques flammes :

Je voudrais remuer intimement les âmes
Y susciter, par Dieu les germes déposés,
Appeler de partout d'innombrables croisés,
Car, il le faut, ô Christ, que votre règne advienne.

LE FRÈRE PORTIER, *entrant.*—

Mon père, un pèlerin, vient d'arriver de Vienne
Et demande instamment de vous entretenir.

CANISIUS. — Dieu m'exaucerait-il?... dites qu'il peut venir.

Stanislas est introduit



II

Canisius est seul avec Stanislas

CANISIUS. — Soyez le bienvenu sous le toit du collège,
Entrez, cher pèlerin, et que Dieu vous protège.

STANISLAS.—Mon père, permettez qu'à vos pieds à genoux,
Je reste prosterné, le front dans la poussière,
Et que je reste là, suppliant, sur la terre
Jusqu'à ce que j'obtienne une grâce de vous.

CANISIUS. — Mon fils, ce que je puis est, hélas, peu de chose,
Dieu seul est notre espoir, en Dieu seul il repose
Avec Dieu, j'essaierai de vous servir d'appui.

STANISLAS.—À l'appel de ce Dieu, de Lui, rien que de Lui,
(La Vierge m'a transmis cet appel elle-même)
Je viens solliciter cette faveur suprême
De vivre et de mourir compagnon de Jésus.

CANISIUS. — Levez-vous pour causer à loisir là-dessus.
Vous êtes fatigué de votre longue marche.

Rassurez-vous, je suis un très doux patriarche
 Qui lève mes deux mains sur vous pour vous bénir,
 Car vous êtes l'espoir, l'aube de l'avenir.

STANISLAS.—Merci d'un tel accueil; maintenant, cette lettre
 Du bon Père Antoni (1), peut me faire connaître.

Il la donne à Canisius qui en prend aussitôt connaissance

CANISIUS. — Les Kostka de Prasniz ! les palatins loyaux
 Qui peuvent s'élever jusqu'aux trônes royaux !

STANISLAS.—Diadème d'un jour, trône qu'enfin on laisse !
 Aimer et servir Dieu, c'est la seule noblesse.
 Nous ne sommes pas nés pour les choses du temps,
 Voyageurs d'un moment et qui passons une heure
 En ce désert humain, aride immensité,
 Il nous faut sagement, choisir la part meilleure
 Et marcher constamment vers notre éternité.

CANISIUS. — Et vous quittez ces biens sans un instant d'envie ?
 Honneurs, titres, châteaux, sourires de la vie
 Ne châtouillent donc pas l'orgueil de vos seize ans ?

STANISLAS.—O Père, Dieu m'a fait l'âme et le cœur plus grands.
 Il a creusé lui-même un insondable abîme
 Tout au fond de mon être, et ce vide sublime
 Domaines et châteaux ne peuvent le combler.
 Dans le lit du torrent, on fait en vain couler
 La goutte prise au fond d'une source épuisée.
 De Dieu seul vient la source et la fraîche rosée
 Et les flots atteignent jusques aux profondeurs
 Pour emplir pleinement l'océan de nos cœurs.

CANISIUS. — N'avez-vous point goûté les ivresses mondaines ?

STANISLAS.—Pendant qu'ils s'en allaient aux voluptés malsaines,
 Je m'échappais sans bruit, je suivais un sentier
 Qui mène à des arceaux de rouges églantiers ;
 Là, j'écoutais la voix qui parlait à mon âme,
 Cette suave voix brûlait comme une flamme.
 L'amour m'envahissait, j'étais rempli de Dieu.
 Pauvres amours humains, adieu, disais-je, adieu,
 Vous êtes languissants, glacés et sans ivresse.
 L'amour, il n'en est qu'un : extase enchanteresse
 Avant-goût des torrents de la félicité,
 Qui s'épanchent aux jours de l'immortalité
 Aux cœurs des conviés du festin adorable,

(1) Jésuite du collège de Vicnne, où Stanislas étudiait.

C'est le divin amour, le seul, l'incomparable ;
 Amour que l'Esprit-Saint répandit dans mon cœur,
 Gémissement plaintif, ineffable douleur,
 Indomptable énergie allant jusqu'à la mort,
 Indicible martyr et triomphant transport ;
 Et telle était la flamme, au fond de ma poitrine
 Que je courais souvent à la source voisine
 Pour apaiser un peu l'inextinguible ardeur :
 Depuis lors en ce monde, exilé voyageur
 Je m'en vais ; on m'écoute et peu peuvent m'entendre.
 L'amour, de l'amour seul peut se faire comprendre.
 Je mourais enfermé dans cet étroit réseau.
 Ainsi, dans sa prison de fer, un libre oiseau
 Se débat en battant de ses ailes meurtries
 Les barreaux pleins de sang et de plumes flétries.
 Et j'ai fui cet exil, ma patrie est ici,
 Car vous me comprenez et vous parlez aussi
 Mon langage sacré.

CANISIUS. —

Enfant, oui, c'est un ange
 Qui guide tous vos pas ; cette hideuse fange
 Des vulgaires plaisirs, ne peut contaminer
 Votre aile blanche ; enfin cette heure va sonner
 Où vous respirerez une pure atmosphère,
 Car je vous reconnais et je vous dis : « mon frère. »
 Les cœurs immaculés sont aussi les cœurs forts,
 Trempés pour les virils et sublimes efforts.
 Aujourd'hui l'hérésie agite l'Allemagne
 Et l'Europe, sapant l'œuvre de Charlemagne ;
 Les croisés sont bien morts, et leur glaives rouillés
 Dorment à côté d'eux sous nos temples souillés.
 Il faut ressusciter leur ardente vaillance.
 Il nous faut des croisés à l'antique endurance,
 Croisés de la parole et de l'enseignement,
 Cuirassés d'innocence et d'humble dévouement.
 Venez, preux chevalier, car l'Église défaille,
 Venez vous préparer à la sainte bataille,
 Seuls les chastes héros savent croiser le fer.
 La pureté toujours écrasera l'enfer.
 Eh bien ! Vous sentez-vous ces passions sublimes ?

STANISLAS. —

Je remonte parfois, mes souvenirs intimes,
 Je revois Kostkovo, ses campagnes, ses bois
 Où partout en mon cœur j'entendais une voix,
 Un appel incessant, chantant le même thème :
 « Je t'ai choisi pour moi, pour moi seul, car je t'aime. »

Mais MARIE est venue — ô douce vision —
 Confirmer ces appels de ma vocation,
 Et j'entends le son de ses suaves lèvres :
 « J'éteindrai tous les feux de tes brûlantes fièvres,
 Je m'en vais de ta vie aviver le flambeau
 Mais tu consumeras tes jours jusqu'au tombeau
 Dans la société, dans la milice fière
 Que mon Fils a choisi pour la lutte guerrière. »



Et quand je l'embrassai, l'enfant divin, parmi
 D'ineffables baisers, disait à son ami :
 « Écoutez cette voix de notre aimante Mère,
 Car c'est la vôtre aussi, Stanislas, ô doux frère. »

CANISIUS. — Oui, vos^s venez à nous, envoyé par le ciel.
 Votre père, sans doute, à cet ordre formel...

STANISLAS. — Un rêve l'a hanté, rêve de gloire humaine.
 Mais avant tout, je suis l'intangible domaine
 Du Maître Souverain qui m'a voulu choisir.
 Entier est mon respect et profond mon désir
 D'entourer de bonheur et de chaude tendresse
 Celui qui m'appelait l'appui de sa vieillesse
 Et dans un rêve d'or, voyait déjà son fils
 Seigneur de Kostkovo, d'Imyl et de Prasnis,
 Ou qui même voyait le duc de Masovie
 Un jour couronné roi là-bas à Varsovie.
 Mais, mon Père céleste appelle son enfant.
 Son ordre a retenti, comme un clair olifant.
 O Père, me voici, me voici triomphant.

CANISIUS. — Vous êtes jeune encore, le cœur parfois se serre,
 Il regrette la voix et l'amour d'une mère.

STANISLAS.—Trois ans déjà passés, un pressentiment noir
 L'obsédait à l'heure où je quittais le manoir.
 « Sans vous, me disait-elle, oh ! que je serai seule,
 Je deviendrai bientôt vieille comme une aïeule ;
 Vous parti, mon bonheur est parti : ce château
 Reprendra sa gaieté quand reviendra l'oiseau.
 Elle est là désolée en sa triste demeure.
 Elle attend vainement, je le sais, elle pleure
 Celui qui ne viendra jamais lui dire adieu.
 C'est ma seule tristesse, en me donnant à Dieu,
 Car la douleur d'un fils aimant, la plus amère,
 C'est de faire couler les larmes de sa mère.
 Mais l'exil est rapide et l'amour maternel,
 Comme les saints amours, au ciel est éternel.

CANISIUS. — Stanislas, doux héros, dont la poitrine humaine
 Sait faire triompher la grâce souveraine,
 Rien ne m'émeut autant qu'une jeune vertu
 Que rien n'ébranlera, car elle a combattu.
 Et pourtant, mon cher fils, tendre fleur épuisée,
 Je ne puis qu'en passant vous offrir la rosée,
 Non la source paisible, aux flots purs. Dillingen
 Est trop près de Prasniz pour vous servir d'Eden.
 Les fiers Kostka viendraient troubler votre retraite.
 Des Alpes du Tyrol, vous franchirez le faite.
 Jusqu'à Rome, mon fils, il vous faudra marcher.
 François de Borgia saura vous arracher
 Aux dangers qui pourraient surgir de Masovie.
 Au reste, dans le cours d'une moyenne vie
 Un Jésuite s'attend à se voir quelquefois
 Expulsé de chez lui, banni, mis hors les lois.

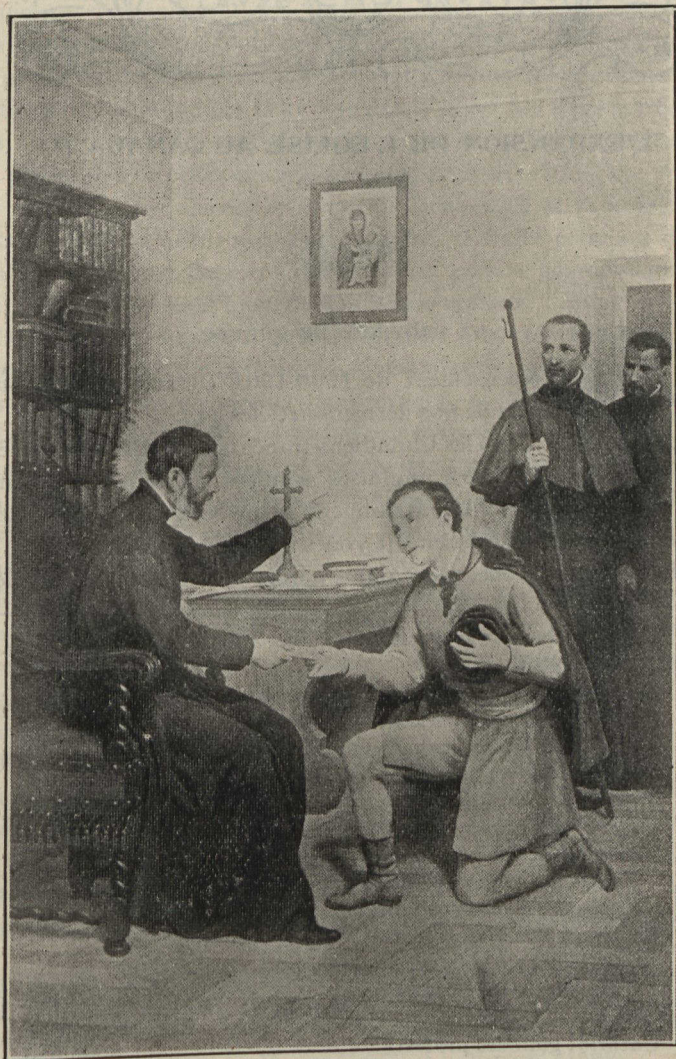
STANISLAS.—Jusqu'à Rome j'irai, je reprendrai la marche
 Tant que je n'aurai pas enfin trouvé cette arche,
 Ce coin de paradis où je dois parvenir.

CANISIUS. — Et maintenant encor, mes mains vont vous bénir.
 Reposez-vous, mon fils, quelque temps en ce lieu,
 Puis je vous enverrai sous la garde de Dieu
 Et de la Vierge aussi.

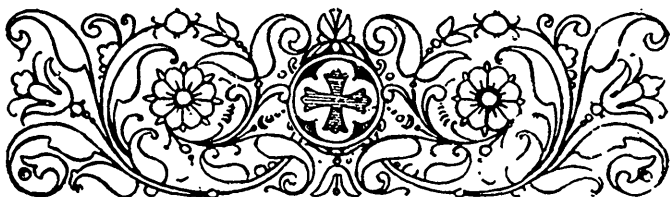
STANISLAS.— MARIE elle est ma mère,
 Si la route est poudreuse et la fatigue amère
 Je chanterai ce chant qui jamais résonna
 Sans consoler mon cœur, le *Salve Regina*.

A. CHOSSEGROS, S. J.

Sault au-Récollet, près Montréal.



Saint Stanislas est envoyé à Rome par le B. Canisius.



L'EXPANSION DE L'ÉGLISE AU CANADA (*)

(Suite et fin.)

1800-1900

LA PROVINCE DE QUÉBEC



Le recensement de 1900-1901 confirme les conclusions de nos derniers articles (1).

Sans les Canadiens-français, les catholiques des provinces anglaises seraient en baisse, et sans leurs compatriotes de la province de Québec, les premiers seraient fatalement voués à l'effacement.

Les Franco-québécois ont conquis une à une et pénible-

(*) Voir les numéros de mai, juin, juillet 1901.

(1) 1881 à 1901.

Nouveau-Brunswick : perte des protestants.....	6,800
pertes des catholiques anglophones.....	6,855
gain des Franco-canadiens.....	23,462
Nouvelle-Écosse : gain des protestants.....	6,911
gain des catholiques anglophones.....	8,249
gain des Franco-canadiens.....	3,842
Ile du Prince-Édouard : perte des protestants..	4,313
perte des catholiques anglophones.....	4,430
gain des Franco-canadiens.....	3,111
Provinces Maritimes : (total) perte des protest.	4,202
perte des catholiques anglophones.....	3,036
gain des Franco-canadiens.....	30,415
1891-1901.	
Ontario : gain des protestants.....	36,575
perte des catholiques anglophones.....	28,007
gain des Franco-canadiens.....	60,058
Ouest : gain des Franco-canadiens.....	25,978

ment toutes les libertés politiques, civiles et religieuses (1) dont ils jouissent maintenant.

Ils ont triomphé de l'isolement: il est merveilleux que ces miliciens, qui rêvaient d'une France qu'ils ne soupçonnaient si oubliée ni si insouciante de leur sort, aient réussi à conserver si pur le vieux parler français et à maintenir les anciennes traditions de Normandie. Leur Nouvelle-France fut démembrée: les territoires cédés aux Colonies anglaises (1760) restèrent en possession de celles-ci après leur révolte contre l'Angleterre: de nouvelles provinces, le nouveau Brunswick et l'Ontario, furent taillées à même notre patrimoine. Puis la province de Québec elle-même, dernier lambeau d'un empire gigantesque, dut faire place aux immigrants anglo-saxons. Tout près d'Ontario un groupe d'Écossais colonisa Argenteuil, Ottawa, Pontiac: au sud, sur la frontière américaine de nouveaux comtés anglophones surgirent: Huntingdon et les Cantons de l'Est; Montréal lui-même donnait une majorité anglaise. Pris dans un étau, les Canadiens-français devaient voir se rétrécir leur domaine; ils allaient être contraints de descendre peu à peu jusqu'au jour où ils seraient rejetés dans le Saint-Laurent. On sait comment ils ont joué des coudes.

En aval, et sur la rive nord, se dressaient les Laurentides, pas d'expansion à craindre de ce côté. L'effort se porta sur la rive sud: on rêva, mais avec moins de suite et de persévérance de faire de la Gaspésie un prolongement des provinces maritimes.

En remontant ici ou là, un petit noyau d'Écossais ou d'Irlandais, comme à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup (2), aux environs de Québec et à Québec. C'étaient des postes avancés de la grande armée envahissante. Le plan était habile: tout autour des agglomérations étrangères, et au cœur même de la province assiégée, des contingents redoutables. Seulement

(1) En 1836, il n'y avait encore que deux diocèses: Québec et Montréal. Québec fut érigé en archidiocèse en 1844; puis le 8 juin 1852, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe; Rimouski (1867), Chicoutimi (1868), Sherbrooke (1874), Nicolet (1885) et Valleyfield (1892).

(2) Les anciens colons écossais de la Malbaie et de Fraserville sont maintenant français et catholiques.

les fils des pionniers d'antan qui ont fait luire sur l'histoire d'Amérique des reflets d'héroïsme dont les Yankees ne sont pas les moins fiers, descendaient, pour la plupart, de la race normande, conquérante de l'Angleterre.

LA GASPÉSIE

La Gaspésie fut longtemps une région entièrement séparée du Canada. (1). Elle eut ses gouverneurs nommés; ils n'y résidèrent jamais. En 1831, la population totale s'élevait à 13,312 et en 1851, les Canadiens-français comptaient 12,056 et les Anglais, Écossais etc., 10,292. Que ces derniers eussent pris les devants, et la Gaspésie serait devenue peut-être une province séparée. C'est le contraire qui arriva.

Voici quelle marche suivirent les races en présence:

	CAN.-FRANÇAIS	ANGL., ÉCOS., IRLANDAIS, ETC.	POPUL. TOTALE
1851	12,056	10,292	21,748
1861	16,008	12,161	27,169
1871	22,495	11,957	31,652
1881	29,895	14,014	43,908
1891	32,693	15,015	47,710
1901	39,540	16,638	55,178 (2)

La Gaspésie qui confine à cette partie du Nouveau-Brunswick déjà française, forme avec elle un territoire continu de 49,360 milles carrés, avec une population française d'environ 110,000 sur une population totale d'environ 170,000 (3).

QUÉBEC ET MONTRÉAL

A Québec la langue française représente la force catholique, et l'anglais l'influence protestante. Qu'on en juge:

(1) Barthe. Souvenirs d'un demi-siècle, p. 113.

(2) Le district de Rimouski n'est pas inclus dans ce chiffre.

(3) Gaspé, Bonaventure, Victoria, Restigouche, Gloucester, Kent et quelques districts de Northumberland et de Westmoreland.

	CATHOLIQUES	PROTESTANTS	FRANÇAIS	ANGLAIS
1851	32,934	9,118	24,506	17,546
1861	41,477	9,632	28,689	22,420
1871	52,317	7,342	40,890	18,809
1881	56,225	6,191	46,444	15,002
1891	58,554	4,536	56,273	18,817
1901	64,099	57,016

Depuis 40 ans, les Canadiens-français, et avec eux l'Église catholique, progressent, tandis que les protestants, et avec eux les catholiques anglophones, diminuent.

La métropole commerciale du Canada a été le théâtre d'une lutte plus ardente, et décisive. Les Canadiens-français l'ont définitivement emporté: leur succès est d'autant plus assuré que les banlieues et les campagnes environnantes sont presque exclusivement françaises et catholiques.

	CATHOLIQUES	PROTESTANTS	FRANÇAIS	ANGLAIS
1851	41,464	16,251	26,020	31,675
1861	65,896	24,427	43,509	46,711
1871	77,980	29,245	56,856	50,369
1881	103,579	37,168	78,684	62,063
1891	134,142	48,553	99,990	82,705
1901	202,091	163,016

On remarquera qu'à partir de 1870 les Canadiens-français prennent la majorité.

LES CANTONS DE L'EST

Il est certain que la colonisation n'a pas été suffisamment encouragée. Dans les Cantons de l'Est, elle s'est faite à notre détriment. C'était une petite province anglaise où Sir George Étienne Cartier introduisit enfin (1857) l'usage de notre code français. En 1840, les Canadiens-français ne comptaient que le tiers de la population totale. Mais des prêtres zélés, les

abbés Bélanger, O'Reilly, Bédard, Racine firent entendre des appels patriotiques; de même Mgr Turgeon et Mgr Bourget. Ce dernier écrivait en 1844 : « Néanmoins cette partie du pays est encore en majorité protestante. Quelles en sont les raisons? On prétend que la Grande-Bretagne, par suite d'une défiance injuste envers les Franco-canadiens à qui deux fois elle a dû la conservation de cette colonie, a voulu les entourer d'une ceinture anglaise, que pour cela elle a donné asile à des Loyalistes... Langue anglaise, religion protestante, pays montagneux, il n'en fallait pas tant pour éloigner le Canadien des Townships, surtout quand il s'agissait, pour aller s'y fixer, de quitter sa grande rivière qui est son orgueil et sa vie. »

On ne louera jamais assez ce grand évêque dont les prévisions patriotiques contribuèrent si puissamment à faire prévaloir les nôtres dans cette région et dans la vallée de l'Outaouais. Le détail de chaque comté serait intéressant, mais il faut se borner; dans un travail subséquent des renseignements complets seront fournis. En attendant voici une vue d'ensemble (1) :

	FRANÇAIS	ANGLAIS
1831	4,242	37,964
1844	14,622	48,398
1851	34,066	60,199
1861	60,319	76,317
1871	83,705	72,591
1881	109,042	77,805
1891	136,319	68,634
1901

Drummond et Arthabaska ne forment qu'un seul collège électoral; à l'origine tel avait été le calcul. En 1851, la population de Drummond était de 9,132, celle d'Arthabaska de 5,839. Si Drummond conservait son avance, un comté français se trouvait neutralisé. Mais c'est Arthabaska qui a dépassé Drummond, premier mécompte, et c'est Drummond qui est devenu français, deuxième mécompte.

(1) Arthabaska, Brome, Compton, Drummond, Mégantic, Missisquoi, Richmond, Shefford, Sherbrooke, Stanstead, Wolfe.

LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

Les deux rives de l'Ottawa devaient être anglaises: la rive Ontarienne (1) comme la rive Québecquoise (2).

Déjà Argenteuil, Ottawa (Labelle et Wright) et Pontiac nous étaient enlevés. Seulement avec le temps les nôtres se sont ressaisis et là comme partout ils se sont mis à avancer, refoulant invinciblement leurs rivaux. Voici l'état des trois comtés depuis 1861:

	FRANÇAIS	ANGLAIS
1861	19,560	35,350
1871	28,871	38,374
1881	41,904	43,432
1891	54,539	45,914
1901	71,387	46,408

Et ce n'est pas fini; les Canadiens-français débordent sur l'autre rive: ils sont déjà maîtres de Russell et de Prescott, le seront avant peu de Renfrew et de Nipissing, et comme ils sont plus de 2,000 dans Carleton, aux environs de la ville d'Ottawa, il arrive que toute la campagne aux alentours de la capitale est de plus en plus presque exclusivement française. C'est donc un territoire d'au-delà de 50,000 milles carrés que les Canadiens-français ont gagné à l'influence catholique (3).

Il resterait pour être complet à parler des Canadiens-français aux États-Unis. Mais la question demanderait trop de développement. Qu'il suffise pour le moment de les avoir mentionnés.

Ces progrès sont certes encourageants et bien propres à nous entretenir dans cette idée que peut-être la Providence nous ré-

(1) Prescott, Russell, Carleton, Renfrew et Nipissing.

(2) Vaudreuil, Soulanges, Deux-Montagnes, Argenteuil, Labelle, Wright et Pontiac.

(3) La région du Lac Saint-Jean mériterait qu'on s'y arrêtât: les nôtres commencent, malgré tout à s'y développer.

serve comme patrie toutes les régions arrosées des sueurs et du sang de nos missionnaires et de nos martyrs. Cependant il importe d'être vigilants sur nos intérêts et solidaires les uns des autres. Le succès final est à ce prix.

THÉOPHILE HUDON, S.J.

PELLEVOISIN ET LE SCAPULAIRE DU SACRÉ-CŒUR



L s'agit, non de l'insigne de l'Apostolat de la Prière, mais du scapulaire proprement dit du Sacré-Cœur approuvé par Léon XIII, le 4 avril 1900. Nos lecteurs le connaissent déjà ; ils ignorent peut-être ses origines. Les voici :

C'était en 1876. Pellevoisin, joli bourg du diocèse de Bourges en France, fut le théâtre de merveilles surnaturelles. Le 19 février de cette même année, Estelle Faguette, femme de chambre de la comtesse de la Rochefoucauld, eut la visite de la bienheureuse Vierge MARIE qui la guérit d'une maladie grave. Quinze fois Notre-Dame apparut à l'humble fille. Au cours de ses apparitions elle se donna l'encens de « toute miséricordieuse, » révéla à cette enfant privilégiée et lui recommanda fort le scapulaire du Sacré-Cœur qu'elle portait elle-même sur sa poitrine.

Après que ces faits extraordinaires furent connus, la dévotion à MARIE ne s'accrut pas peu dans le petit bourg désormais célèbre. L'année suivante, Monseigneur l'Archevêque de Bourges y établissait sous le vocable de « Mère toute miséricordieuse » ou de « Mère de la miséricorde » une confrérie de la Sainte Vierge qui, plus tard en 1896, fut érigée par Léon XIII en archiconfrérie.

Le but de cette pieuse association, qui subsiste toujours, est d'arriver au Cœur de Jésus par MARIE, en unissant les deux dévotions. L'insigne des nouveaux confrères fut le scapulaire du Sacré-Cœur, tel que révélé à la miraculée de Pellevoisin.

Voici — d'après le Bulletin de l'Archiconfrérie — une description de ce scapulaire : « Il était fait de deux pièces de laine

blanche, réunies par un double cordon ou ruban, dont l'une portait l'emblème du Sacré-Cœur de Jésus comme on le peint ordinairement, et l'autre l'image de la bienheureuse Vierge. Cette image avait ceci de particulier qu'elle représentait la Vierge MARIE entourée d'une guirlande de roses, portant elle-même le scapulaire sur sa poitrine et laissant s'échapper de ses mains étendues des rayons de lumière et une abondante pluie de grâces. Au-dessus de la tête de la Vierge et sous la guirlande, on lisait ces paroles : « Je suis toute miséricordieuse, » alors qu'à ses pieds étaient écrits ces mots : « J'aime cette dévotion. »

C'est ce même scapulaire que Léon XIII approuva le 4 avril 1900 et dont il fit le scapulaire proprement dit du Sacré-Cœur, avec mission pour les Révérends Pères Oblats de le propager. Mais avant de l'approuver, le Saint-Siège fit subir à l'image de la Sainte Vierge les trois modifications suivantes : il effaça le scapulaire qu'elle portait sur la poitrine, supprima l'exergue du bas « J'aime cette dévotion », et remplaça les paroles « Je suis toute miséricordieuse » par ces deux mots : *Mater Misericordix* (Mère de miséricorde).

Telles sont les origines du scapulaire du Sacré-Cœur. C'est pour tout résumer en deux mots, le scapulaire de Pellevoisin modifié.

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Actes de charité.....	49,922	Lectures de piété.....	18,949
Actes de mortification.....	44,571	Messes célébrées.....	528
Chapelets.....	82,145	Messes entendues.....	47,025
Chemins de Croix.....	13,013	Œuvres de zèle.....	21,904
Communions sacramentelles.....	13,124	Œuvres diverses.....	59,371
Communions spirituelles.....	90,112	Prières diverses.....	272,917
Examens de conscience.....	25,877	Souffrances ou afflictions.....	23,548
Heures de silence.....	48,705	Victoires sur ses défauts.....	24,312
Heures de récréation.....	64,567	Visites au S. Sacrement.....	54,341
Heures de travail.....	101,361		
Heures saintes.....	6,143	SOMME GÉNÉRALE.....	1,062,415



LA DERNIÈRE SONATE

LOUIS était devenu un grand et beau jeune homme, que son talent de violoniste rendait déjà célèbre. Il aurait été bien heureux, s'il n'eût vu la santé de son maître décliner de jour en jour. Le pauvre André Lebert ne quittait plus son fauteuil. Il exigeait que son élève allât quelquefois dans le monde; mais Louis n'y trouvait aucun plaisir depuis que son père adoptif ne l'accompagnait plus.

Une nuit, il rentra tard, étant allé, sur l'ordre formel de Lebert, à un concert chez la princesse de Conti. Il trouva le vieux Jean qui l'attendait :

— Monsieur n'est pas bien, lui dit le fidèle serviteur. Il vous a demandé deux fois.

Louis entra vite. Il vit Lebert assis dans son grand fauteuil, le visage empourpré par le fièvre.

— Mon enfant, dit Lebert, je crois que je ne tarderai pas à aller entendre la musique des anges. Je veux te dire quelque chose. Mais, d'abord, donne-moi mon violon. Écoute bien ce que je vais te jouer. Tu auras à le répéter bientôt, et je veux savoir si tu le comprends.

— Mon père, dit Louis, vous êtes trop fatigué. Permettez que je vous aide à vous mettre au lit. Demain je vous écouterai. Vous savez que je n'ai pas de plus grand bonheur.

— Écoute-moi tout de suite, je le veux ! Donne-moi mon violon. Pas celui-là ! mon violon de Crémone.

Louis n'osa résister. Le musicien se leva, et joua une sonate que jamais Louis n'avait entendue. Celui-ci oublia l'heure avancée, sa fatigue, les douloureuses inquiétudes que lui donnait l'état de son maître : il oublia tout en écoutant cette musique d'une idéale beauté. La sonate finie, Lebert le toucha légèrement de son archet, et lui dit :

— As-tu compris ? Traduis-moi cette sonate. Que raconte-t-elle ?

— D'abord, dit Louis, c'est le chant de l'espérance, la joie de la jeunesse, l'élan de l'enthousiasme ; — puis vient un adieu, encore mêlé d'espoir ; — une tempête, un long exil ; — puis un retour, joyeux d'abord, mais suivi d'un coup de foudre ; — et enfin, les déchirants regrets du bonheur perdu.

— Tu as compris ; est-ce beau ?

—Oui, dit Louis, c'est admirablement beau, mais il y manque quelque chose.

—Quoi? dis-le vite!

—Il y manque la prière, le *fiat* du chrétien, qui de son cœur brisé, doit faire un holocauste à Dieu, et dire: Que son nom soit béni!

—Oh! s'écria Lebert, je ne puis, je ne puis!

Et il s'évanouit.

A parti: de cette nuit, le déclin fut rapide. Un jour il appela Louis, lui remit un manuscrit, et lui fit signe de prendre le violon de Crémone et d'en jouer. Le jeune homme obéit, non sans étonnement, car jamais son maître n'avait permis à personne de toucher à ce violon. Le manuscrit contenait la sonate. Louis la déchiffra rapidement des yeux, et joua avec tout son talent.

—C'est bien, murmura le vieux musicien; très bien. Promets-moi d'exécuter toutes mes dernières volontés, toutes, entends-le bien!

—Sur mon salut, dit Louis, je vous le promets.

La nuit suivante, le malade s'endormit, bercé comme un enfant par les chants de Louis. Un peu avant de se laisser aller au sommeil, il lui dit:

—Mon ami, tu n'a plus sa voix! Oh! que j'ai souffert en entendant se briser une à une les cordes de cette lyre que tu portais en toi! J'aime ta voix d'homme pourtant: elle est belle et mélodieuse. Mais au ciel, j'entendrai l'autre!

Il ferma les yeux et s'endormit.

Heureux de le voir si calme, Louis laissa retomber le rideau et s'assit à quelques pas du lit. Quand le jour parut, il regarda son maître, et vit qu'il était mort.

La douleur de Louis fut profonde. Agenouillé près de son bien-aimé maître, il cherchait encore, plusieurs heures après sa mort, à réchauffer ses mains glacées. Jean, tout en larmes, vint le supplier à voix basse de passer dans la pièce voisine.

—Maître Amelot veut absolument vous parler, dit-il.

—Allez, Monsieur Louis. Je veillerai près de mon pauvre maître.

Louis se releva, et marcha en chancelant jusque dans le salon où l'attendait M^e Amelot, le notaire, ami du défunt, et que Louis connaissait bien, car le brave homme était grand mélomane et venait souvent faire sa partie de violoncelle chez Lebert.

—Monsieur Louis, dit-il, asseyez-vous. Vous êtes pâle comme un mort. Je viens pour vous faire lire le testament.

—Rien ne presse, monsieur, répondit Louis: mon cher et vénérable maître vient à peine d'expirer. Dans quelques jours nous penserons à cela.

--Monsieur Louis, dit le notaire, vous êtes légataire universel: je connais le testament. Mais il contient certaines clauses qui doivent être exécutées aujourd'hui même. Elles sont bizarres, je dois vous

l'avouer; mais votre devoir est de les accomplir. Mon respectable ami Lebert avait quelque chose d'exalté, de singulier... Enfin, vous le savez, tous les grands musiciens sont un peu fous. Je vous demande bien pardon de m'exprimer ainsi.

— Je vous pardonne d'autant plus aisément, monsieur, dit Louis, en souriant faiblement, que vous êtes bon musicien vous-même. Je ferai, du reste, ce que vous me direz.

— J'ai amené des témoins, dit le notaire: nous allons tout de suite ouvrir le testament.

Après les dispositions qui assuraient à Louis la fortune entière du musicien, léguaient au fidèle Jean une rente viagère, et spécifiaient différents legs pieux et charitables, André Lebert avait ajouté ces mots:

— Je pris mon fils adoptif Louis, et, au besoin, je lui ordonne, d'aller, le jour même de ma mort, au parloir des religieuses carmélites de la rue Saint-Jacques, et d'y demander la mère Angélique de Sainte-Cécile. Dès qu'il sera en sa présence, il lui jouera, sur mon violon de Crémone, ma dernière sonate, celle qu'il connaît seul, et, quand il aura fini, il me recommandera aux prières de la révérende mère.

• Si Louis ne veut pas ou ne peut pas remplir cette condition, j'ordonne que mon violon de Crémone et tous mes manuscrits soient brûlés dans les vingt-quatre heures qui suivront ma mort.

• Si Louis m'obéit, tous ces objets lui appartiendront, et la bénédiction de son vieux maître y demeurera attachée.

— Assurément, dit Louis, quand même je ne serais pas menacé de perdre une partie si précieuse, la plus précieuse même, à mes yeux, de l'héritage, j'obéirais par respect pour mon cher maître. — Mais, que va penser cette religieuse? Je ne la connais pas. Jamais monsieur Lebert ne m'a parlé d'elle.

— Peu importe! dit le notaire. A deux heures je viendrai vous chercher pour aller au Carmel. D'ici là je ferai demander une audience à madame la Supérieure.

En attendant l'heure, Louis et Jean s'occupèrent à ensevelir le mort. Pour la première fois Louis vit de près le médaillon fermé que M. Lebert portait toujours sur lui. Il n'osa l'ouvrir; mais Jean, moins scrupuleux, fit jouer le ressort, et lui dit:

— Regardez cette figure d'ange.

Louis y jeta un coup d'œil, et fut tenté de garder ce portrait.

— Jean, dit-il, monsieur Lebert vous a-t-il quelquefois parlé de ce médaillon?

— Oui, dit le vieillard, il m'a dit, il n'y a pas huit jours, qu'il voulait l'emporter dans la tombe.

— Nous lui obéirons, dit Louis. Il referma le médaillon, et se mit en prières.

A deux heures le ponctuel notaire arriva. Louis prit le violon, le manuscrit, s'enveloppa d'un manteau et suivit son guide. — Son

cœur était douloureusement oppressé, et il ne se sentait pas disposé à causer ; mais le bon monsieur Amelot était bavard.

— Croiriez-vous, dit-il, que ces nonnes m'ont fait des difficultés à n'en pas finir ? Madame la Supérieure prétendait que c'était contraire à la règle de faire de la musique profane dans les parloirs, — que la mère Angélique de Sainte-Cécile tenait à suivre la règle plus qu'à l'air qu'elle respire, et ceci, et cela. — Il a fallu que je montre le testament à cette béguine, que j'insiste, assurant que ce serait vous ruiner que je vous priver de la possession de ces manuscrits, de ce violon, ... que sais-je ? — Enfin, j'ai pleuré misère pour vous, mon cher ami. C'était le seul moyen d'obtenir grâce. J'ai réussi : ces dames vont venir.

— Et cette mère Angélique, qui est-elle ? demanda Louis.

— C'est la fille de défunt Dumont, maître de chapelle du roi Louis XIV. Dumont était un peu parent de notre ami Lebert, et lui avait promis sa fille en mariage ; mais Lebert fit un voyage à Rome, et, au retour, à la suite d'un naufrage, fut pris par les corsaires d'Alger. Il resta deux ans captif, sans pouvoir donner de ses nouvelles, et on le crut mort. Racheté par les Pères de la Merci, il revint en France, mais y trouva bien du changement. Dumont et sa femme étaient morts, et leur fille s'était faite carmélite. Lebert faillit en mourir de douleur. Son aventure fit du bruit. Ses amis de Rome et le roi lui-même demandèrent au Pape d'annuler les vœux de la jeune fille, et le Saint-Père le voulait bien ; mais elle refusa, disant qu'elle s'était donnée à Dieu de son plein gré, tandis que ses anciennes promesses à son fiancé lui avaient été arrachées par les instances de ses parents. Elle ne voutut jamais le revoir, et lui envoya seulement quelques souvenirs de famille : des instruments de musique, je crois, et des portraits. Elle fut généralement blâmée de tant de dureté, et, pendant quelques jours, on ne parla que d'elle et de son malheureux fiancé à la ville et à la cour. Puis on l'oublia. Je croyais que mon ami l'avait oubliée aussi depuis longtemps. Son testament m'a dé-trompé. — On vient, je crois.

En effet, une porte venait de s'ouvrir, et deux ombres apparurent derrière le rideau noir de la grille du parloir.

— Voici la mère Angélique de Sainte-Cécile, dit la Supérieure : vous pouvez commencer, monsieur le musicien.

Louis préluda d'une main tremblante ; puis il joua toute la sonate, sans que le plus léger bruit vint l'interrompre. Maître Amelot, la tête dans ses mains, écoutait, immobile comme les religieuses. Louis avait fini. Il étendait le bras pour poser son archet, quand, à sa profonde surprise, il sentit trembler les cordes du violon. Une prière, la plus suppliante, la plus plaintive que l'on pût imaginer, fut chantée par l'instrument, qui semblait palpiter dans la main de Louis épou-vanté ; — puis tout reentra dans le silence.

Une des ombres s'approcha du rideau, s'appuya fortement contre la grille comme pour ne pas tomber, et dit d'une voix si douce et si tremblante, qu'elle semblait venir d'un autre monde :

— Ame qui m'a tant aimée et qui fut jalouse de Dieu ! je sais ce que tu souffres pour m'avoir préférée à lui. — Je te promets de faire et de souffrir pour ta délivrance ce qu'une carmélite peut faire et souffrir en ce monde. Bientôt, j'espère, nous nous reverrons en paradis.

Les religieuses disparurent, et le notaire ramena chez lui le pauvre Louis, tremblant de tous ses membres, et qui délira toute la nuit.

* *

Le temps adoucit son effroi et sa douleur. Il voyagea pendant plusieurs années, et obtint de brillants succès. — Dans toutes les grandes villes de l'Europe, il donna des concerts et fut souvent admis en présence des souverains ; mais jamais il ne manquait d'aller dans les couvents où l'on voulait bien le recevoir, jouer la dernière sonate de son maître et demander des prières pour lui. Le violon de Crémone ne le quittait jamais, mais il n'osait s'en servir que pour jouer la sonate. Chaque fois, il espérait entendre encore les mystérieux accents qui l'avaient si fort effrayé chez les Carmélites. — Toujours déçu dans son attente, il finit par croire qu'il s'était laissé aller à une illusion.

Un soir, — c'était le 21 novembre, veille de sainte Cécile. — Louis était seul dans sa chambre, à Vienne, et copiait un manuscrit de son maître. Le violon de Crémone était suspendu à quelques pas de lui. Il l'entendit chanter, d'abord la prière, puis une hymne triomphale, dont les notes montèrent, en s'affaiblissant peu à peu, jusqu'aux dernières limites des sons élevés. — Puis un craquement se fit entendre : l'âme du violon venait de se briser.

Quinze jours après, Louis reçut une lettre de son vieil ami le notaire, qui lui apprenait la mort de la mère Angélique.

— La bonne religieuse, écrivit-il, a parlé de vous à ses derniers moments ; elle a prié la Supérieure de vous transmettre ses paroles. Celle-ci me les a transcrites textuellement :

« Dites à monsieur Louis que l'âme de son maître est enfin délivrée et entrera avec la mienne dans les chœurs célestes, ce soir ! »

C'est le 21 novembre, vigile de la fête de sainte Cécile, que la mère Angélique est morte. On l'a trouvée revêtue d'un cilice en mailles de fer, et ses compagnes disent que c'est une sainte, etc.

Louis revint en France et se fixa à Versailles, où il épousa la fille de l'hôte des *Armes de France*. Il ne voulut jamais permettre que l'on essaya de réparer le violon de Crémone. Fidèles à ses ordres, ses arrières petits-enfants conservent encore l'instrument brisé et le souvenir de sa merveilleuse histoire.

Madame JULIE LAVERGNE.

Extrait des *Neiges d'Antan*.



LE P. NOËL CHABANEL, S. J.

1613-1649

Noël Chabanel naquit le 2 février 1613, dans le diocèse de Meude. À dix-sept ans il entra au noviciat des Jésuites, à Toulouse. Après avoir enseigné pendant sept ans au collège de cette dernière ville, il suivit son cours de théologie, et finalement il fut appelé à enseigner la rhétorique à Rhodéz. Son année de probation terminée, il partit pour les missions du Canada, au printemps de 1643. Il arriva à Québec le 15 août, et il y séjourna un an, pour se préparer à suivre plusieurs de ses confrères au pays des Hurons. Les Pères Druillettes et Garreau, arrivés en même temps que lui, devaient aussi s'acheminer vers des contrées éloignées pour travailler à la conversion des sauvages. Le P. Druillettes fut chargé de la mission abénaquise. Le Père Chabanel reçut l'ordre d'aller rejoindre le P. Charles Garnier, à la mission Saint-Jean-Baptiste des Arendarhonons. La résidence des Jésuites était à Cahigué. Ces sauvages montraient de bonnes dispositions, et la présence au milieu d'eux des Pères Garnier et Chabanel, dont les nombreuses qualités et les vertus héroïques ne pouvaient pas leur rester inaperçues, fut un encouragement à entrer dans la voie du bien. L'église huronne, du reste, allait toujours en progressant; l'édifice religieux dont la base avait été jetée par le P. de Brébeuf, se consolidait de jour en jour, et déjà les Jésuites prévoyaient l'heure de la conversion en bloc de toutes ces tri-

bus dispersées sur la péninsule huronne. Mais le démon ne pouvait constater sans rugir que des milliers d'âmes allaient lui échapper, et dans sa haine, il appela les Iroquois à son secours afin de ruiner à tout jamais cette Église naissante.

La paix conclue en 1645 entre les Hurons et les Iroquois, ne devait pas être de longue durée. Ces derniers, barbares et audacieux, ayant traîtreusement assommé le Père Jogues d'un coup de hache, se sentirent encore plus assoiffés de sang et se ruèrent sur le pays des Hurons avec une furie inaccoutumée. Les villages les plus rapprochés de la confédération iroquoise se virent bientôt forcés de chercher ailleurs la protection qu'ils étaient impuissants à se donner. Ce furent d'abord les sauvages de la mission de Saint-Jean-Baptiste qui quittèrent leurs foyers. Les Pères Garnier et Chabanel durent aussi abandonner Cahigué pour Sainte-Marie. En se déplaçant ainsi, les Pères ne faisaient qu'éloigner l'heure du danger, car l'ennemi s'avavançait rapidement jusqu'au cœur du pays huron, dévastant, pillant, brûlant les bourgades et assommant les Hurons.

De Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Marie la distance à franchir était de dix-huit à vingt milles, par des chemins dangereux. Le Père Chabanel s'y aventura avec sept ou huit Hurons qui s'étaient chargés de le conduire. Le soir arrivé, on dut coucher en pleine forêt, afin de prendre quelques heures de repos. Pendant que ses compagnons se livraient aux douceurs du sommeil, le Père veillait, priant Dieu. Tout à coup il entendit des voix et des bruits confus. C'était l'armée victorieuse des Iroquois, qui venait de saccager le village de Saint-Jean-Baptiste. Le missionnaire réveilla aussitôt ses compagnons et tous se sauvèrent dans des directions différentes, abandonnant le Père à lui-même. Celui-ci continua sa route, et l'on n'en entendit plus parler. On ne sut jamais s'il fut tué par les Iroquois, ou si, égaré dans les bois, il mourut de faim ou de misère.

Quelques semaines plus tard, plusieurs de ses compagnons fugitifs s'étant réfugiés chez les Pétuneux, assurèrent que le Père Chabanel les avait suivis pendant quelque temps, mais que, se voyant épuisé, il leur avait dit: «Peu importe où je

mourrai. Cette vie est peu de chose. Le bonheur du paradis est le seul vrai bien, et les Iroquois ne peuvent me l'enlever.» D'un autre côté, nous avons la version d'un Huron apostat, qui déclare avoir assassiné le Père. «Nous étions arrivés, dit-il, à une petite rivière, lorsque je lui offris de la traverser dans mon canot. Au moment où il allait y mettre le pied, je l'assommai d'un coup de bâton.» Le même apostat s'était vanté quelque temps auparavant qu'il tuerait un missionnaire. La *Relation des Jésuites* de l'année 1650 dit que l'opinion la plus probable est que le meurtre a été commis par ce barbare, pour s'assurer des dépouilles du Jésuite. «Si nous eussions voulu poursuivre cette affaire, dit-elle, je crois que nous eussions trouvé des preuves convaincantes contre ce meurtrier; mais dans ces misères publiques, nous jugeâmes plus à propos d'étouffer les soupçons qu'on pouvait en avoir, et nous-mêmes fermâmes les yeux à ce que nous étions bien aise qu'on ne vît pas. Ce nous est assez que Dieu soit servi.»

*
* *

Le Père Chabanel avait été attiré vers les missions huronnes par un invincible désir d'y faire du bien, mais il comprit vite que la tâche était ardue. D'abord il éprouva les plus grandes difficultés à apprendre cette langue huronne, et en cela il partageait le sort de bien d'autres. Mais comme son ignorance pouvait être préjudiciable à l'œuvre commune, il en éprouvait un profond chagrin.

Il prit les sauvages en dégoût. Leur manière de vivre était si différente de celle des Européens, qu'il ne pouvait comprendre comment on pouvait passer sa vie au milieu de tant de sacrifices: coucher par terre avec les chiens; travailler au milieu du bruit, sans trouver une chambre solitaire pour étudier et prier; manger des aliments dégoûtants dans des cabanes enfumées, où faisaient irruption des enfants qui criaient ou pleuraient, des femmes qui disputaient, des hommes qui les entretenaient de chasse ou de pêche. Ajoutons à tous ces désagréments de la vie commune la privation des grâces sensibles d'en haut qui aident à les supporter avec patience, et nous aurons une faible

idée de ce que le Père Chabanel dut souffrir dans ces missions lointaines. Le démon ne lui laissait pas un seul instant de répit, lui soufflant à l'oreille que sa place était en France, que là ses supérieurs lui donneraient un emploi plus conforme à ses goûts, et qu'en somme il servirait Dieu là-bas avec plus de soin, tout en récoltant de plus grandes consolations spirituelles.

Le Père Chabanel eut à subir l'angoisse de ces tentations pendant les trois premières années de sa vie de missionnaire. Il ne s'y arrêta pas, car il comprenait d'où lui venaient ces épreuves. S'étant attaché de son plein gré à la croix du Sauveur, il ne voulut point s'en détacher, et pour en finir, il résolut de faire le vœu de rester à son poste; cet acte solennel de sa part est trop touchant pour que nous l'ignorions. Le voici :

« JÉSUS-CHRIST, mon Sauveur, qui, par une disposition admirable de votre paternelle providence, avez voulu que je fusse coadjuteur des saints apôtres de cette vigne des Hurons, quoique j'en sois tout à fait indigne, me sentant poussé du désir de servir aux intentions qu'a sur moi votre Saint Esprit, pour avancer la conversion à la foi des barbares de ces pays des Hurons: moi, Noël Chabanel, étant en la présence du très saint Sacrement de votre corps et de votre sang précieux, qui est le tabernacle de Dieu avec les hommes, je fais vœu de perpétuelle stabilité en cette mission des Hurons; entendant le tout, selon l'interprétation des Supérieurs de la Compagnie et selon qu'ils voudront disposer de moi. Je vous conjure donc, mon Sauveur, qu'il vous plaise de me recevoir pour serviteur perpétuel de cette mission, et que vous me rendrez digne d'un ministère si sublime. » Le 20 juin 1647, fête du Saint-Sacrement.

Après avoir prononcé cette promesse solennelle en présence du Saint-Sacrement, le Père Chabanel se trouva momentanément soulagé; il lui semblait que Dieu l'aurait pour agréable, et lui enverrait, en retour, la force nécessaire pour chasser toute nouvelle tentation, sans que son âme vint à se troubler. Mais il dut lutter encore et lutter sans cesse, jusqu'à désirer le martyre. On en jugera par une lettre qu'il écrivit en 1647 à l'un des ses frères, jésuite comme lui, mais moins âgé :

« Peu s'en est fallu, d'après les apparences humaines, que votre Révérence n'ait eu un frère martyr. Mais hélas! il faut

devant Dieu, une vertu d'un autre trempe que la mienne, pour mériter l'honneur du martyre. Le R. P. Gabriel Lalemant, un des trois que notre *Relation* dit avoir souffert pour JÉSUS-CHRIST, avait pris ma place au bourg de Saint-Louis depuis un mois devant sa mort, que je fus envoyé comme plus robuste de corps en une mission plus éloignée et plus laborieuse, mais non si fertile en palmes et couronnes que celles dont ma lâcheté n'avait rendu indigne devant Dieu. Ce sera quand il plaira à la divine Bonté, pourvu que de mon côté je tâche de faire mon martyre dans l'ombre et mon martyre avec effusion de sang. Les ravages des Iroquois sur ce pays feront peut-être un jour le reste par le mérite de tant de saints, avec lesquels j'ai la consolation de vivre si doucement, parmi tant de tracas et de dangers continuels de la vie.... Je supplie V. R. et tous nos Pères de sa Province de sa souvenir de moi au saint autel, comme d'une victime destinée peut-être au feu des Iroquois, « afin que par l'entremise de tant de saints, je remporte la victoire dans ce rude combat. »

Le Père Chabanel semblait déjà apercevoir la mort; elle lui souriait sans doute puisqu'il disait à l'un des Pères avant de quitter sa mission de Saint-Jean-Baptiste: « Mon cher Père, que ce soit tout de bon cette fois, que je me donne à Dieu et que je lui appartienne. » En prononçant ces mots, le missionnaire avait un accent de conviction, qui fit dire à son interlocuteur et l'un de ses amis: « Vraiment, je viens d'être touché! Ce bon Père vient de me parler avec l'œil et la voix d'une victime qui s'immole. Je ne sais pas ce que Dieu veut faire, mais je vois qu'il fait un grand saint. »

Il n'y a pas de doute que Dieu le préparait d'avance au sacrifice de sa vie. Ses pressentiments souvent répétés en étaient la preuve — « Je ne sais ce qu'il y a en moi, disait-il, mais je me sens tout changé en un point. Je suis fort appréhensif de mon naturel; toutefois, maintenant que je vais au plus grand danger et qu'il me semble que la mort n'est pas éloignée, je ne sens plus de crainte. Cette disposition ne vient pas de moi. »

Le jour même de sa mort, parlant au Père qui lui faisait ses adieux: « Je vais, dit-il, où l'obéissance me rappelle, mais ou je

ne pourrai, ou j'obtiendrai du Supérieur qu'il me renvoie dans la maison qui était mon partage; il faut servir Dieu jusqu'à la mort.»

Le Père Chabanel reçut le double martyre qu'il convoitait: le martyre du sang et le martyre dans l'ombre. Sa mort mystérieuse et cachée, «pour n'avoir point eu autant d'éclat aux yeux des hommes, n'en fut peut-être pas moins précieuse devant Celui qui nous juge suivant les dispositions de notre cœur, et ne nous tient pas moins compte de ce que nous avons voulu faire pour lui, que de ce que nous avons réellement fait et souffert.»—*Charlevoix.*

N.-E. DIONNE

FIN D'UN VIEUX MISSIONNAIRE



LE R. Père Jean-François Chambon, missionnaire de la Compagnie de Jésus, est décédé le 5 octobre au Sault-au-Récollet. Il était âgé de 71 ans.

Né à St-Didier, diocèse du Puy, France, en 1831, le jeune Jean-François Régis, grâce à la protection d'un digne prêtre, son oncle, dont il devait être le vicaire plus tard à St-Laurent du Puy, put faire un cours classique complet, partie dans un lycée, partie au petit séminaire de Monistrol. Pourvu de son grade de bachelier, il se présenta en 1852 au grand séminaire du Puy, où, cinq années durant, il suivit avec succès les cours de Dogme, de Morale et de Droit canonique. Il fut ordonné prêtre par Mgr l'évêque du Puy en 1857 et passa d'abord 2 ans comme vicaire dans ce diocèse, puis 8 ans comme missionnaire en Floride, États-Unis: après quoi, se sentant plus que jamais poussé à embrasser l'état religieux, il se rendit au Canada, fit une courte visite à une tante, religieuse distinguée, supérieure et fondatrice de la communauté des Sœurs Jésus-Marie, à St-Joseph de Lévis, et vint solliciter son admission dans la Compagnie de Jésus, au Sault-au-Récollet. C'est ici, en 1867, qu'il commença son noviciat sous la direction du R. Père Saché.

Des 32 années de sa vie religieuse depuis l'émission de ses vœux, dix furent consacrées à l'exercice du saint ministère dans les prisons et les hôpitaux de New-York; et vingt-et-une, aux travaux plus pénibles encore de l'évangélisation des pauvres Indiens de Manitouline, du Fort William et des vastes régions qui s'étendent au nord et au sud du Lac Supérieur, de la baie Georgienne, &c. Ces courses apostoli-

ques ne furent interrompues qu'une année, l'année 1894-95, qui fut passée au noviciat du Sault-au-Récollet.

Le R. Père Chambon était doué d'un talent particulier pour les langues; il parlait l'anglais et l'indien avec autant de facilité que le français, sa langue maternelle. Il jouit longtemps d'une santé robuste: mais enfin la nature accablée plus encore par de grandes et incessantes fatigues que par le poids des années, et aussi les progrès rapides, dans ces derniers temps, d'une grave et implacable maladie lui faisant pressentir une fin prochaine, il exprima à son supérieur le désir de retourner à la chère retraite du noviciat pour s'y préparer plus immédiatement à la mort. Il arrivait du Fort William au Sault-au-Récollet à la fin d'août, cette année même.

C'est là qu'il vient de s'éteindre doucement dans les plus beaux sentiments de pitié, d'humilité et de sainte résignation à la divine volonté, laissant aux 45 religieux, témoins de sa maladie et de sa mort, un exemple touchant et vraiment digne d'admiration et d'imitation.

Dire que l'intrépide et zélé missionnaire vit approcher sa fin avec calme et résignation, c'est trop peu: c'est dans les transports d'une joie véritable qu'il salua la mort. À la pensée que le corps humain en défaillance ressemble assez à une cage qui menace ruine et va bientôt permettre à l'âme de prendre enfin son essor vers un monde meilleur: «Ah! oui, disait-il avec un doux sourire quelques heures seulement avant d'expirer, la cage, elle s'en va, et elle a bien assez duré!» Parole, qui au fond, quoique sous une forme différente, revient au *desiderium habens dissolvi et esse cum Christo* de saint Paul.

Tel a été, en peu de mots, ce *bonus miles Christi*, dont la vie offre plus d'un trait de ressemblance avec la vie de nos anciens missionnaires.

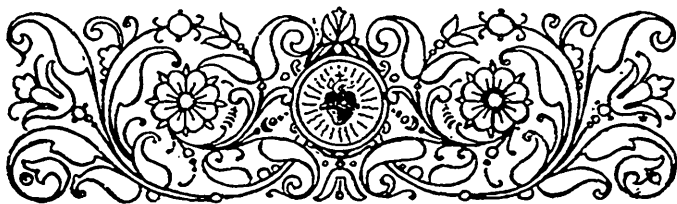
Prions pour lui; et demandons au Ciel de nous envoyer beaucoup de ses imitateurs.

Requiescat in pace!

L'HAMEÇON D'OR ET LE FIL D'ARGENT

Un jour, un saint évêque, ravi en esprit, vit un enfant qui avec un hameçon d'or et un fil d'argent, tirait du fond d'un puits une femme qui s'y noyait.

Après son oraison, comme il se rendait à l'église, il aperçut ce même enfant agenouillé, priant sur une tombe de cimetière. «Que fais-tu là, mon petit ami?» lui demanda-t-il. — Je dis, répondit l'enfant, *Notre Père* et *Je vous salue Marie* pour l'âme de ma mère dont le corps repose en ce lieu. Le prélat comprit aussitôt que Dieu avait voulu lui montrer l'efficacité de la prière la plus simple; il connut que l'âme de cette mère venait d'être délivrée, que l'hameçon d'or était le *Pater*, et que l'ave était le fil d'argent de cette ligne mystique.



L'ARCHICONFRÉRIE (*) DU CŒUR AGONISANT DE JÉSUS



OILÀ une association que nous voudrions voir mieux connue. Elle le mérite pour son but admirable, qui est le salut des mourants par les saints Cœurs de JÉSUS et de MARIE. Cet apostolat s'impose à notre charité :

Il est des plus *nécessaires* et des plus *pressés* : Savons-nous bien qu'il meurt chaque jour dans le monde environ 100,000 personnes? ce qui donne un chiffre de 3 millions par mois et de 36 millions par année. Or parmi ces milliers d'hommes qui chaque jour agonisent, combien hélas! sont en état de péché mortel! Combien, en ces moments suprêmes, n'attendent le salut que des prières d'une âme charitable! Combien sans ces prières vont se perdre éternellement!

Apostolat des plus *opportuns* de nos jours, à cause de la coupable indifférence des moribonds, et des parents eux-mêmes, pour la réception des derniers sacrements, à cause surtout des efforts sataniques faits en certains pays par les *Solidaires* et les sociétés secrètes pour interdire aux prêtres l'accès au chevet des mourants.

Apostolat, enfin, souverainement *salutaire* pour nous-mêmes, qui, par ce grand acte de charité, acquérons la plus sûre garan-

(*) MM. les Curés qui désireraient établir cette Archiconfrérie dans leurs paroisses doivent obtenir de l'évêque diocésain l'*érèction canonique* de la confrérie et la permission écrite de la faire affilier à l'Archiconfrérie. puis envoyer une copie authentique de ces documents, ainsi que des Statuts approuvés par l'évêque, à M. l'Aumônier des Religieuses du Cœur agonisant de JÉSUS, 3, aux Quatre-Maisons (Monplaisir), à Lyon (Rhône), France. Dans les paroisses où elle n'est pas établie, les fidèles peuvent s'inscrire à l'église du Gésù, à Montréal. S'adresser au R. P. Martineau, S. J. Directeur de l'Archiconfrérie, 144, rue Bleury.

tie d'une douce et sainte mort, et comme une inscription prise sur le Paradis, suivant cette promesse de JÉSUS-CHRIST: *La mesure dont vous userez envers les autres vous sera appliquée à vous-même.* (Luc, vi, 3.)

Pour tous ceux que cet apostolat attire, nous allons dire brièvement la fin de l'Archiconfrérie, les conditions d'admission, les pratiques de ses membres et les avantages particuliers qu'on y trouve.

Fin. — L'Archiconfrérie du Cœur agonissant de JÉSUS et du Cœur compatissant de MARIE a pour but: 1° d'honorer d'un culte spécial le Cœur adorable de JÉSUS accablé de douleurs durant sa vie mortelle, mais surtout dans son agonie au jardin des Oliviers, et ainsi que le Cœur compatissant de MARIE transpercé d'un glaive de douleur durant la Passion de son divin Fils; 2° d'obtenir, par ces mystérieuses agonies du Fils et de la Mère, la grâce d'une bonne et sainte mort à tous les agonisants de chaque jour, et d'offrir à tous les affligés un puissant motif de courage et de patience dans leurs épreuves.

Conditions d'admission. — Pour être associé et pour avoir le droit de participer aux indulgences et autres faveurs spirituelles (les messes exceptées), il est *nécessaire* et il suffit: 1° de s'être fait inscrire (nom et prénom) au registre de la confrérie; 2° de réciter chaque jour, du moins habituellement, la prière: *O très miséricordieux Jésus:* ou bien un *Pater* et un *Ave*.

Pratiques. — Outre la prière, dont on vient de parler, qui est exigée de tous les membres, les associés sont invités: 1° à faire, le jour de leur agrégation, l'acte de consécration au Cœur agonissant; 2° à faire, chaque mois, une demi-heure de supplication pour tous les agonisants et pour les affligés, au jour et, s'il se peut, à l'heure qu'ils auront choisis; 3° à s'empressez, autant que leur position et la prudence le leur permettent, d'assister les moribonds de leur localité, surtout ceux de leur famille, et de leur procurer à temps les secours de la religion.

Avantages particuliers. — 1° Le Directeur dit une messe chaque semaine, et une autre tous les mois aux intentions des Associés.

Pendant pour avoir droit à ces messes, ils doivent payer chaque année une contribution de 25 cents. Le paiement ré-

gulier de cette contribution annuelle donne aussi droit à *douze messes basses après la mort*.

Les prêtres associés peuvent au lieu de cette contribution, offrir une messe aux intentions de l'Archiconfrérie.

2^o *Indulgences plénières* (et applicables aux âmes du Purgatoire), nommément accordées à l'Archiconfrérie par Notre Saint-Père le Pape Pie IX, le 14 août 1864 et le 19 mars 1873.

1. Au jour de l'admission, ou un autre jour dans le cours du mois, au gré des agrégés.—2. À la fête de l'Oraison de Notre-Seigneur, le mardi après la Septuagésime, ou un jour dans l'octave, au choix de chacun.—3. Aux deux fêtes du Précieux Sang de Jésus-Christ (IV^e vendredi du Carême, I^{er} dimanche de juillet).—4. À la fête des cinq Plaies (III^e vendredi du Carême).—5. À celle du Saint-Sacrement;—6. Le Jeudi Saint.—7. À la fête du Sacré-Cœur de Jésus;—8. Aux deux fêtes de Notre-Dame des Sept Douleurs (vendredi après la Passion et III^e dimanche de septembre);—9. À la fête de Saint-Joseph; et—10. À celle de son Patronage. Pour gagner ces indulgences, il faut se confesser, communier, visiter une église ou un oratoire public, et y prier dévotement pour la propagation de notre sainte foi;—11. À l'article de la mort, à condition que, bien disposés, les associés invoquent pieusement de bouche, ou, s'il ne le peuvent pas, au moins de cœur, le très saint Nom de Jésus.—12. Les associés peuvent gagner une fois par mois une indulgence plénière, à la condition: a) de prier *chaque jour* pour les agonisants et pour les affligés; b) de faire une demi-heure d'oraison et d'intercession, une fois le mois, à ces fins.

L'on peut aussi gagner les indulgences attachées à la prière suivante qui est la prière quotidienne des membres:

PRIÈRE AU CŒUR AGONISANT DE JÉSUS (*)

O très miséricordieux Jésus, vous qui brûlez d'un si ardent amour des âmes, je vous en conjure par l'agonie de votre très saint Cœur et par les douleurs de votre Mère immaculée, purifiez dans votre sang tous les pécheurs de la terre qui sont maintenant à l'agonie et qui, aujourd'hui même, doivent mourir. Ainsi soit-il.

Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants.

(*) Ind. de 100 jours chaque fois; une plénière une fois par mois, quand, durant tout le mois, on l'aura récitée trois fois par jour à des moments différents. Pour gagner cette indulgence plénière, il faut se confesser, communier, visiter une église et y prier quelques instants aux intentions du Souverain Pontife. Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire. (2 février 1850.)



AGRÉGATIONS À L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

Diocèse d'Antigonish, N. E. — St-Richard de Louisbourg, C. B., 22 juillet 1902. St. Rédempteur de Whitney, 16 avril 1902.

Diocèse de Chicoutimi, Qué. — St. Ludger, île d'Anticosti. Ste-Clara, ibid., 12 décembre 1901.

Diocèse de Hamilton, Ont. — Ste Marie de Brantford, 3 avril 1902.

Diocèse de Harbor Grace, T. N. — St-Patrice de Carbonear, 16 avril 1902.

Diocèse de London, Ont. — Les SS. Anges de Stratroy, 28 mai 1902. L'Immaculée-Conception de Paincourt, 18 décembre 1901.

Diocèse de Montréal, Qué. — L'Académie St-Eusèbe, à Montréal, 3 Mars 1902. Les SS. Anges de Lachine, 19 février 1902. St-Ignace de Loyola, 5 février 1902. Le St Nom de Jésus de Maisonneuve, 12 décembre 1901.

Diocèse de Nicolet, Qué. — St-Patrice de Tingwick, 3 janvier 1902. Notre-Dame de Pierreville, 18 décembre 1901.

Diocèse d'Ottawa, Ont. — St-Dominique de Luskville, Q., 13 juin 1902. St-Colomban de Quinville, Q., 4 juin 1902. Ste-Elisabeth de Cantley, Q., 4 juin 1902. Le Très pur Cœur de Marie de Plaisance, Q., 6 mars 1902. St-Sylvestre de Goulbourne, 16 janvier 1902. St-Pierre de Richmond, 16 janvier, 1902.

Diocèse de Peterborough, Ont. — St-Ignace de Loyola de Michipicoton, 21 août 1902.

Diocèse de Rimouski, Qué. — Le couvent de Ste-Anne des Monts, 9 juin 1902. Le couvent de St-Pierre du Lac Métapédia, 9 juin 1902. Le couvent de St-Benoit-Labre d'Amqui, 9 juin 1902. Le couvent de St-Patrice de Douglstown, 9 février 1902.

Diocèse de St-Albert, Alta. — St-François-Xavier de Blood Reserve, 20 février 1901.

Diocèse de St-Jean, T. N. — Notre-Dame du Rosaire de Portugal Cove, 6 mai 1902.

Diocèse de Sherbrooke, Qué. — St-Romain de Windsor, 21 août 1902.

Diocèse de Toronto, Ont. — St-François de Sales de Pickering, 30 août 1902.



**BULLETIN DE L'APOSTOLAT ET DE LA DÉVOTION
AU SACRÉ CŒUR**

—
FRANCE

Son Em. le cardinal Richard avait fait connaître au Souverain Pontife l'invitation qu'il adressait aux fidèles du diocèse de Paris et aux évêques de France en vue de renouveler solennellement, à l'occasion du premier vendredi de septembre, le vœu de la France au Sacré-Cœur de Jésus. En réponse à cette communication, Sa Sainteté a daigné adresser à son Eminence la lettre suivante :

LÉON P. P. XIII

Notre cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique

C'est avec un réel sentiment de joie que Nous avons lu votre dernière lettre. Elle nous a été une nouvelle preuve de ce zèle remarquable que vous avez déployé toujours pour la sauvegarde des intérêts religieux en France. Nous partageons assurément la tristesse que vous éprouvez en ce moment ; mais nous voulons qu'une espérance relève votre courage, celle de voir le très doux Jésus, à l'auguste Cœur duquel vous avez de nouveau consacré la France, se souvenir de sa miséricorde et donner la paix aux âmes qui les désirent. Que Notre bénédiction apostolique soit un gage de cette paix ! Nous vous l'accordons dans le Seigneur avec toute l'effusion de notre cœur, à vous, notre cher Fils, et à tous les catholiques de France.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 1^{er} septembre MCMII, vingt-cinquième année de notre Pontificat.

LÉON, P. P.

Ainsi donc, le vendredi 5 septembre, S. Em. le Cardinal Richard se trouvait dans la basilique de Montmartre dès huit heures du matin pour accomplir ce grand acte.

Il donna lui-même la sainte communion au groupe d'hommes qui avaient fait, en grand nombre, l'adoration nocturne la nuit précédente, pendant que deux prêtres distribuaient le pain eucharistique à la foule des fidèles qui se pressaient dans l'église.

Puis après sa messe, ayant pris place au trône dressé du côté de l'Évangile, le vénéré cardinal dit combien il était heureux de rappeler que plusieurs de ses éminents collègues dans l'épiscopat s'associaient à l'acte de renouvellement du Vœu national, notamment le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, le cardinal Coullié, archevêque de Lyon et tant d'autres.

Puis son Éminence, d'une voix claire et forte et avec un émouvant accent de piété prononça l'acte de renouvellement du Vœu national au Sacré Cœur.

La bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement termina cette cérémonie, si touchante en sa grave simplicité.

Pèlerinage Autrichien-Hongrois à Paray-le-Monial. — Le 24 juillet, dans la soirée, un groupe aux allures exotiques faisait son entrée à Paray. A peine annoncé, il comprend cependant près de 200 pèlerins recrutés dans tous les pays de l'Europe centrale, Autriche, Hongrie, Allemagne. Ce sont tous des croyants très ardents et très pieux, mais nous apercevons de façon évidente tous les rangs de la société confondus, depuis l'humble femme du peuple, en costume plus que modeste jusqu'au grand seigneur ecclésiastique tel qu'il existe encore dans le vieux royaume de Hongrie. La langue allemande domine, mais pour que tout le monde ait sa part, on est obligé pourtant de prêcher aussi en hongrois et en slave. Que j'aime ce salut qu'invariablement les prêtres et les fidèles nous donnaient les uns en allemand, les autres en latin: *Gelobt sei Jesus Christus ou Laudetur Jesus Christus.*

C'est une chose bien touchante que l'amitié qui, sous le rayonnement du Sacré Cœur, s'établit en quelques heures avec ces hôtes d'un jour. Il fait bon aussi voir la joie confiante avec laquelle ils racontent les triomphes de la dévotion au Sacré Cœur dans ces lointaines contrées. Un prêtre allemand, notamment nous dit des merveilles de la dévotion des ouvriers polonais dans le port de Hambourg.

Caen. — Bayeux est au premier rang des diocèses où la dévotion pour le Sacré Cœur a réalisé les progrès les plus sérieux, disons mieux, les conquêtes les plus rapides et les plus consolantes. Après la grâce divine, il doit ce grand honneur au zèle ardent de son évêque, Mgr. Amette.

Le 18 juin, à 8 h. du soir, la grande majorité des adoratrices de la ville de Caen étaient réunies dans l'église Notre-Dame, qui possède le tombeau du Vén. P. Fudes; elles entendaient la parole élevée et nourrie du R. P. Le Vigoureux. Le lendemain matin, elles vinrent communier en foule à la messe que Mgr Amette célébrait pour elles, et le R. P. Thiriet, supérieur des chapelains de Montmartre, leur adressa une chaleureuse exhortation.

A 2 h. ½, dans une grande salle du collège Sainte-Marie, belle réunion de deux cents prêtres environ, venant puiser une ardeur nou-

velle pour l'extension de la dévotion au Sacré Cœur et s'éclairer de l'expérience de quelques-uns d'entre eux.

Le soir, à 8 h., dans l'église Notre-Dame, une assemblée d'hommes entouraient la chaire dans laquelle bientôt le R. P. Olivier, des Frères-Prêcheurs. L'éloquent orateur a prouvé, dans une thèse vigoureuse et originale, que la dévotion au Sacré Cœur est une dévotion essentiellement virile, parce qu'elle conduit à l'humilité, vertu des intelligences, et à la douceur, vertu des forts. Le salut du Saint-Sacrement a suivi; avant le *Tantum ergo*, Sa Grandeur Mgr Amette a prononcé, du haut de la chaire, une formule d'amende honorable et de consécration au Sacré Cœur, et les hommes présents, répondant à l'invitation du pieux prélat, ont dit avec lui, à haute voix: « Pardon, Cœur Sacré de Jésus, Cœur de Jésus, nous nous consacrons à vous. »

Auvergne.—La paroisse de La Chapelle-Agnon, au diocèse de Clermont, vient d'ériger, sur un très haut sommet, une monumentale statue du Sacré Cœur, de 3^m, 10 de hauteur. Elle est dressée sur un piédestal de plus de 9 mètres. L'ensemble porte le front du CHRIST à 12^m, 50 dans les airs (environs 40 pieds).

Une foule évaluée à 7,000 personnes assistait à cette solennité où Mgr Belmont, évêque de Clermont, était représenté par M. l'abbé Planeix, chanoine et supérieur des missionnaires diocésains. Il était accompagné de cinq autres chanoines et de vingt et un prêtres.

Dans la soirée, une belle procession s'organisait autour de la statue, et de grands feux de joie embrasaient la montagne.

ACTIONS DE GRÂCES

Buckingham, Qué.—Au Sacré Cœur, à la Ste Vierge, à S. Joseph et à S. Antoine de Padoue pour faveur reçue après promesse de faire publier.

Chicago, Ill.—Faveur spéciale par le Sacré Cœur et S. Antoine de Padoue.

Cohoes, N. Y.—Au Sacré Cœur pour faveur reçue après promesse de faire publier dans le MESSAGER. Pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Don 50 c.

Coteau du Lac.—Deux faveurs du Sacré Cœur après promesse de publier.

Currie, Minn.—Plusieurs faveurs spirituelles et temporelles par l'intercession de la Bonne Ste Anne et de S. Joseph.

Dalhousie Station, Qué.—Une guérison par l'intercession de la Bonne Ste Anne après neuvaine et promesse de faire publier.

Deschambault.—Au Sacré Cœur pour grâce reçue.

Grosvenordale, Conn.—Faveur spéciale attribuée à l'intercession de S. Antoine de Padoue après promesse de faire publier. Don 20 c.

Iberville.—Faveur spéciale par l'intercession du S. Cœur et de S. Antoine de Padoue.

Leger Corner, N. B.—Réussite dans une entreprise, après neuvaine au S. Cœur et promesse de faire publier dans le *MESSAGER*.

Manistee, Mich.—Une guérison par l'application d'une carte-relique des PP. de Brébeuf et Lalemant.

Montréal, Académie Marie-Rose — Au S. Cœur de Jésus, pour quatre diplômes obtenus après promesse de réciter quotidiennement, avec mes élèves, les litanies fondées sur les promesses faites par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Une grâce par l'intercession de S. Joseph. Soulagement dans la maladie par S. Expédit et S. Ignace de Loyola.

Morinville, Alta.—Au Sacré Cœur pour faveurs obtenues après promesse de faire publier. Aussi à S. Benoît pour faveur reçue après même promesse.

North Grosvenordale, Conn.—Une guérison et plusieurs faveurs après promesse de faire publier.

Pointe du Lac.—Une guérison obtenue du S. Cœur par l'intercession de la Ste Vierge.

Québec, Qué.—Au Sacré Cœur, à la Ste Vierge, à S. Antoine de Padoue et à S. François d'Assise pour la guérison d'un grave mal de gorge. Don 25c.

Une Religieuse remercie le Sacré Cœur de lui avoir conservé sa vocation un temps menacé par une cruelle épreuve. Elle déclare avoir obtenu cette grâce par l'entremise de la B. Marguerite-Marie.

Faveur par l'entremise de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Ripon.—Au Sacré Cœur pour faveur reçue.

Rockland, Ont.—La guérison d'un petit enfant obtenu du S. C. Don 10c.

Roxton Falls.—Deux faveurs reçues: l'une par l'intercession de S. Alphonse Rodriguez; l'autre du S.-C., N.-D. des Oliviers et S. Antoine de Padoue.

St-André Avellin.—Une conversion.

Ste-Anne de la Pocatière.—A Notre Dame du Sacré Cœur pour faveur reçue après promesse de faire publier.

St-Antoine de Verchères.—Soulagement dans la souffrance par l'application d'une carte relique des PP. de Brébeuf et Lalemant.

St-Clet.—Une grâce du Sacré Cœur par l'intercession de la Ste Vierge. Aussi plusieurs autres grâces par le Sacré Cœur de Marie, S. Expédit et le Saint Enfant Jésus de Prague.

St-David de Lévis.—Une guérison par le Saint Enfant Jésus de Prague.

St-Emmanuel, Qué.—Plusieurs faveurs spéciales après promesse de faire publier.

St-Henri de Lévis.—Guérison de maux à la bouche, par l'eau bénite de S. Ignace, après promesse de faire publier.

St-Hermas.—Une guérison par l'intercession de la Bonne Ste Anne, après même promesse.

St-Isidore de Prescott, Ont.—Une grâce par l'intercession de Notre Dame du S.-C., de S. Joseph et de S. Antoine de Padoue.

St-Jean-Baptiste de Rouville, Qué.—Deux orphelines désirent remercier publiquement le Sacré Cœur, Notre Dame du Sacré Cœur et St Joseph pour plusieurs faveurs reçues; spécialement pour une position qui leur permet de gagner honorablement leur vie.

St-Jean d'Iberville.—Grâce spéciale obtenue par l'intercession des Martyrs Canadiens. Don 50c.

St-Jean Port Joli, Man.—Une grâce par le Saint Enfant Jésus de Prague.

St-Nicolas.—Succès dans un examen.

St-Ours.—Deux guérisons attribuées à l'intercession de Mgr Moreau, l'évêque défunt de St-Hyacinthe.

St-Romuald.—Remerciements au Sacré Cœur pour une faveur toute particulière après promesse de faire publier.

Sandwich, Ont.—Brillant succès dans un examen.

Windsor Mills.—Préservation d'une maladie contagieuse, après promesse d'une messe et de faire publier.

White Fish, Ont.—Soulagement dans la maladie, après neuvaine au Sacré Cœur.

Nous accusons aussi réception d'autres lettres d' ACTIONS DE GRACES des Centres suivants. Le chiffre indique le nombre de faveurs reçues.

Anderson, Ont., 2.	Notre-Dame du Lac, 2.	St-Philippe d'Argenteuil, 1.
Beauvoir, Qué., 2.	St-Éizabeth, 1.	
Cocagne Cape, N.B., 1.	St-Gilles, 1.	St-Romuald, 1.
Lotbinière, 1.	St-J. Chrysostôme, 1.	St-Zotique, 1.
Montréal, 1.	St-Philomène, 1.	Villg. Richiboucton, 1.

AUX PRIÈRES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs les défunts suivants :

Berthierville : M. Wilfrid Dupuis.

Cohoes : Mme Philomène Bouchard.

Bonaventure River : Mme Vve Louis Poirier.

Boucherville : M. Gustave Grenier. Mme Emery Peltier.

Brompton : M. A. Côté.

Châteauguay : Mme Louis Bergevin.

Cornwall: Melle Rose Hamel, Zél.

Côteau Landing: M. Raoul Deschamps.

Côte St-Paul: M. Jos. Juteau.

Isle Perrot: MM. Pierre St-Denis, C. Mongrain. Mmes Lumina St-Denis, Emélie Daoust, Domitille Campeau, Julie Pélaudeau.

Jeune-Lorette: M. Alphonse Dumond.

Lachenaie: Mme Christine Rauze.

Lachine: Melles Fanny Young, Yvonne Pariseau.

L'Ange-Gardiën: Mme Jacques Mathieu.

Luskville, Qué.: Mme Sylvestre Lebrun.

Masouche: M. Mathias Léveillé, Louis Charest. Mme Ant. Beaudoin.

Montmagny: M. Éd Lemieux.

Montréal: MM. Eug. Gagnon, Onésime Chaperon, Arthur Gervais, Balthazar Marr, E. Durand. Mmes Octave Desroches, Domitilde Tétreault, Edouard Dugas. Melle Jenny Elizabeth Young.

Moose Creek: M. Y. Mongrain. Mme Orpha Daoust.

Pointe-aux-Trembles: Mme Vve Hypolite Bénard dit Carignan.

Pointe-St-Charles: Mme Louis Ethier.

Québec, (Haute-Ville): M. David Larose. Mme Léon Vézina. Melle Marie-Anne Dussault.

Rigaud: M. Moïse Lauzon.

Ripon: M. Euclide Bissonnette. Mme Z. Livesnel.

Rivière Beaudette: Mme Vve Narcisse Tillier.

St-André d'Argenteuil: M. Thomas Fournier.

St-Anne de Bellevue: M. Aug. Pilon.

St-Anne de la Pocatière: M. Claude Lizotte.

St-Clet: MM. Narcisse Ménard, Louis Devoyance, Onésime Pilon, Joseph Ménard. Mmes Fabien Charlebois, Avila Roy, Ferd. Ranger, Elie Rouleau.

St-Eustache: M. Neveu.

St-Félicité: M. Augustin Normand.

St-Joseph de Beauce: M. Bénoni Doyon. Melle Agathe Lambert.

St-Laurent: Mme Pierre Pouliot.

St-Perpétue: Adéline Dionne. Sa fidélité à faire la communion réparatrice a été exemplaire. Je ne crois pas qu'elle ait omis cette communion une seule fois depuis l'établissement de la Ligue dans cette paroisse. Ed. T., ptre, curé.

St-Roch de Québec: M. Candide Ducharme, Zél.

St-Romuald: Melle Marie-Rose Toussaint,

St-Ubald: M. Ferd. Germain.

St-Vincent de Paul de Laval: Melle Paméla Bastien.

St-Zotique: Mme Camille Pilon.

Sherrington: MM. Henri Pinsonnault, F.-X. Lamarre. Mme. Etienne Clairmont. Melles Anna Garceau, Délia Bourdon.

Trois-Rivières: M. le Juge Bourgeois.

Upper Abouggogin, N. B.: Mme Lucille Thibaudeau.

White Fish, Ont.: M. S. Bilo-deau.

Windsor Mills: M. A. Côté.

CALENDRIER DE NOVEMBRE 1902

INTENTION GÉNÉRALE, BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPA :

La vraie affection pour les défunts.

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. S. — FÊTE DE LA TOUSSAINT. — Le désir du ciel. — D†. G†. M†. R†. — 17,104 actions de grâces.

2. D — XXIV ap. Pent. — Du dimanche. — St. Just, M. — G†. R†. — La pensée des fins dernières. — 11,173 affligés.

3. L — LES MORTS. — G†. — La charité pour les âmes du Purgatoire — 9,555 défunts.

4. M. Charles Borromée, arch. — L'amour de l'Église. — 15,350 intentions spéciales.

5. M. — De l'octave. — S. Emeric, C. — L'esprit de piété. — 1,726 communautés.

6. I. — De l'octave. — S. Léonard, solitaire. — H† — L'esprit de recueillement. — 2,811 premières communions.

7. V. — Premier Vendredi. — De l'octave. — B. Antoine Balducci, C. — A†. C†. G†. — Le zèle pour le salut des âmes. — 1. s Associés du Sacré-Cœur.

8. S. — Octave de la Toussaint. — La grâce de pens r souvent au ciel. — 3,971 demandes de travail.

9. D. — XXV ap. Pent — Dédicace de la Basilique du S. Sauveur. — A† C†. — Le respect de la maison de Dieu. — 4,464 prêtres ou ecclésiastiques.

10. L. — S. André Avellin, C. — Le don de crainte — 15,567 enfants.

11. M. — S. Martin, E — Z†. — L'amour des pauvres. — 5,587 familles.

12. M. — S. Martin, P. M. — La fermeté dans la foi. — 8,462 grâces de persévérance.

13. J. — S Didace, C. — (S. J. : S. Stanislas Kostka, C.) — H†. — L'esprit de prière. — 12,234 grâces d'union, de réconciliation.

14. V. — S. Josaphat, E. M — L'esprit de sacrifice. — 9,271 grâces spirituelles.

15. S. — Ste Gertrude, V. — L'amour du Sacré Cœur. — 15,021 grâces temporelles.

16. D. — XXVI ap. Pent — S. Stanis-

las Kostka, C. (S. J. : Patronage de la B. V. M.) — L'amour de l'innocence. — 3,030 conversions à la foi.

17. L. — S. Grégoire Thaumaturge, E — Une vive foi. — 6,596 jeunes gens, jeunes personnes.

18. M. — Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul. — Le zèle pour la décoration des églises. — 2,021 maisons d'éducation.

19. M. — Ste Élizabeth de Hongrie, veuve. — Z†. — La vertu de modestie — 3,502 malades ou infirmes.

20. J. — S. Félix de Valois, C. — (S. J. : Octave de S. Stanislas.) — H†. — Le mépris des grandeurs. — 864 personnes en retraite.

21. V. — PRÉSENTATION DE LA B. V. M.) — Le don de nous-mêmes à Dieu — 210 Œuvres ou Sociétés.

22. S. — Ste Cécile, V. M. — L'amour des louanges de Dieu. — 2,791 paroisses.

23. D — XXVII et dernier ap. Pent. — S. Clément, P M — La confiance dans les épreuves. — 8,667 pécheurs.

24. L. — S. Jean de la Croix, C. — La patience. — 5,133 pères ou mères.

25. M. — Ste Catherine, V. M. — Le don de science. — 7,061 religieux ou religieuses.

26. M. — S. Silvestre, abbé. — Le recueillement. — 2,932 novices ou séminaristes.

27. J. — S. Léonard de Port Maurice, C. (S. J. : S. Félix de Valois, C.) — H†. — Le zèle — 1,341 supérieurs ou supérieures.

28. V. — De la féric. — S. Ruf, M. — L'oubli de nos aises. — 4,529 vocations

29. S — Vigile — S. Saturnin, E. M. — Le dévouement pour le salut de nos frères. — Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices de l'Apostolat.

30. D. — I de l'Avent. — S. Zosime, C. — Le désir de la venue de Jésus en nos cœurs. — 13,321 intentions diverses.

EXPLICATION DES SIGNES : — † = Indulgence plénière ; A = 1er degré ; B = 2e degré ; C = 3e degré ; D = Indulg. apostoliques ; G = Archiconfrérie Romaine et Garde d'Honneur du Sacré-Cœur ; H = Heure Sainte ; M = Bonne Mort ; N = Archic. du Cœur agonisant ; R = Confrérie du S. Rosaire ; V = Congrégation de la Ste Vierge ; Z = Zélateurs ou Zélatrices.

* N. B. — Là où la solennité d'une fête est transférée au dimanche, les indulgences le sont aussi, excepté celle de l'Heure Sainte.

Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte aux intentions indiquées. Pour être inscrites dans le CALENDRIER, les Intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER, avant le premier jour du mois.